



Collège Aurora
RAPPORT ANNUEL
2021-2022



COLLÈGE
AURORA
COLLEGE

VISION

Grâce à la transformation du Collège Aurora en une université polytechnique, nous établirons une université dans le Nord pour les gens du Nord, qui auront ainsi accès à des occasions équitables de formation, conçue pour leur permettre de développer leur plein potentiel.

MISSION

Faire preuve de leadership dans la prestation de programmes de formation et de recherche pertinents et utiles, fondés sur des liens solides avec les terres, les traditions, les collectivités et les résidents du Nord.

VALEURS



RESPECT

Nous nous soucions les uns des autres et favorisons les relations basées sur la confiance, le respect et l'équité. Nous respectons notre prochain ainsi que la terre, l'eau, l'air et les espèces sauvages.



INCLUSION ET DIVERSITÉ

Nous encourageons une culture d'équité et d'inclusion qui souligne les différentes façons d'être, d'agir et d'apprendre..



INNOVATION

Nous encourageons et cultivons la pensée novatrice, la découverte continue et l'expression créative.



INTÉGRITÉ UNIVERSITAIRE

Nous adhérons à des normes de comportement éthique élevées et assumons la responsabilité de nos actes. Nous reconnaissons et protégeons le droit de chacun d'accéder au savoir, peu importe la forme qu'il revêt.

TABLE DES MATIÈRES

2021-2022 en bref	1
Mot de l'administrateur	3
Message de la présidente	4
Faits saillants 2021-2022	5
Faits, chiffres et finances.....	5
Transformation en université polytechnique	9
Enseignement et apprentissage	11
Recherche.....	14
Réussite étudiante	17
Partenariats.....	19
Équipe du Collège Aurora	21
États financiers audités	24
Annexe A: Radiations non auditées	56

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Nous reconnaissons respectueusement que le Collège Aurora se trouve sur les territoires traditionnels des Dénés, des Inuits et des Métis qui occupaient les Territoires du Nord - Ouest depuis des temps immémoriaux. Nous remercions les peuples autochtones de nous permettre d'apprendre, de travailler et de vivre sur leur territoire. Nous sommes également très reconnaissants de leur générosité à partager leurs connaissances traditionnelles, leur sagesse et leur savoir par le temps qu'ils passent avec nos étudiants et nos employés et par leurs enseignements.

2021-2022

EN BREF

2 EXAMENS DE PROGRAMMES

Travaux en cours pour rétablir le baccalauréat en éducation et le programme en travail social au cours des prochaines années.

1 NOUVEAU PROGRAMME

Nouveau diplôme d'aviation commerciale menant à un diplôme ainsi qu'à une licence de pilote commercial, créé en partenariat avec la Terry Harrold School of Aviation de Fort Smith.

4 NOUVEAUX DOCUMENTS DE PLANIFICATION

Plan d'enseignement triennal; plan stratégique de gestion des effectifs; stratégie de communication; stratégie de recrutement et de marketing 2021 - 2024.

RECHERCHE

Équité, Diversité et Inclusion **1^{er}**

Premier établissement d'études postsecondaires nordique à adhérer à la charte Dimensions : diversité, équité et inclusion Canada
• plan pluriannuel en place pour franchir les étapes clés

32

projets de recherche menés par l'Institut de recherche Aurora



18

projets en partenariat avec l'Institut de recherche Aurora

1 838 851 \$

en nouveaux fonds de recherche alloués à l'institut de recherche Aurora.

PARTENARIATS

1 600

étudiants de nos quatre divisions scolaires ténoises ont participé au Programme de découverte des métiers depuis 2005

3

membres du personnel du Collège Aurora ont participé au programme d'échange north2north de l'UArctic

216 000 \$

promis sur neuf ans par la mine Gahcho Kué pour offrir jusqu'à 12 bourses annuelles de 2 000\$ chacune aux diplômés du programme d'éducation et de garde des jeunes enfants à temps partiel et à distance

ÉTUDIANTS

83  **DIPLÔMÉS**

provenant de collectivités ténéoises et de cinq provinces et territoires ont obtenu leur grade, diplôme ou certificat

71+

MISES À NIVEAU SCOLAIRES

21 UCAP
19 OCAP
31 AFBA

39 **CERTIFICATS**

28 **DIPLÔMÉS**

16 **DEGRÉS**

9 **DIPLÔMES D'ÉTUDES SECONDAIRES TÉNOIS**

les apprenants ont satisfait les exigences pour obtenir leur diplôme d'études secondaires ténéois

ACTIVITÉS STIM

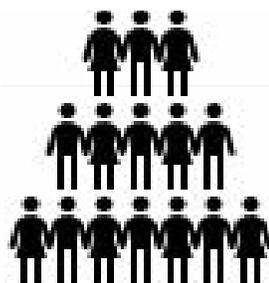
202

ÉVÉNEMENTS SCIENTIFIQUES

dans des classes de la prématernelle à la 6^e année, atteignant **3 622** élèves et **203** enseignants

- **100+** trousse scientifique pratiques prêtées à des classes de la prématernelle à la 6^e année
- **31** enseignants dans 26 séances de formation des formateurs en STIM
- **56** enseignants en science de Beaufort-Delta ont participé à deux séances d'information virtuelles avec la démonstration des meilleures trousse scientifique accessibles à la location
- **31** STEM unités STIM consultées avec les enseignants
- **4** conférences virtuelles avec 7 conférenciers et 139 participants
- **12** trousse STIM offertes aux 730 participants pour une diffusion communautaire sans contact
- **2** présentations de sensibilisation aux divisions scolaires et directeurs
- **2** événements de perfectionnement professionnel pour les éducateurs du Collège
- **1** activité de programmation et de STIM pour mousser le Programme de découverte des métiers

EMPLOYÉS



Équipe du Collège Aurora

298
PERSONNES

19

Avec doctorat (dont un en médecine)

77

Avec maîtrise

21

Avec Sceau rouge ou désignation de compagnon

5

Portant le titre de CPA ou de CFE

36

Avec diplôme ou certificat d'études supérieures

31.2%

Autochtones originaires des TNO

6.7%

Autochtones non originaires des TNO

62.1%

Non-Autochtones

MOT DE L'ADMINISTRATEUR



L'année scolaire 2021 - 2022 aura été effervescente et marquée par de grands progrès.

La première phase de transformation du Collège Aurora en université polytechnique s'est achevée avec l'adoption du projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur le Collège Aurora*, par le gouvernement des Territoires du Nord - Ouest (TNO). Cette législation permet d'établir un nouveau système de gouvernance pour le Collège et de transformer en établissement d'enseignement postsecondaire indépendant.

L'établissement, unique au Canada, sera doté d'un système de gouvernance tricaméral ainsi composé : le Conseil des gouverneurs, la Commission des études et le Conseil des détenteurs du savoir traditionnel. Ensemble, ces trois organes directeurs prendront des décisions et formuleront des recommandations sur l'orientation stratégique, les activités du Collège, les études universitaires et la recherche. Le nouveau système de gouvernance aidera le Collège Aurora à améliorer son efficacité

et son bilan écologique, ainsi qu'à mieux se positionner pour répondre aux besoins des Ténois.

La période de candidature pour le Conseil des gouverneurs est ouverte depuis le début de l'année scolaire 2022 - 2023. Le nouveau Conseil devrait être formé au début de 2023. Les candidatures sont évaluées d'après la compétence plutôt que la localisation et au moins cinq des dix membres nommés doivent être des personnes autochtones résidentes des TNO. La priorité ira ensuite à la création de la Commission des études et du Conseil des détenteurs du savoir traditionnel. L'instauration du Conseil des gouverneurs signifie également la fin de mon mandat en tant qu'administrateur du Collège Aurora. Si ce fut un plaisir de m'acquitter des devoirs de ma tâche et d'en explorer les possibilités, je me réjouis du rétablissement du Conseil ainsi que de tous les changements à venir.

Outre le travail sur divers projets, la mobilisation des partenaires de co-investissement va bon train; le gouvernement du Canada a reconnu l'importance de transformer le Collège en une université polytechnique en s'engageant dans le projet à hauteur de 8 millions de dollars dans son budget de 2021. Le ralliement de partenaires potentiels continuera d'être un facteur déterminant pour le succès de l'établissement.

L'achèvement de la phase 1 de la transformation se traduit également par le changement

de direction du Collège Aurora. Andy Bevan, qui assumait à la fois les fonctions de président de l'établissement et celles de sous - ministre délégué responsable du renouveau de l'éducation postsecondaire, a pris sa retraite le 1er avril 2022. Afin de marquer la nouvelle relation d'indépendance entre le GTNO et le Collège, ces fonctions seront maintenant divisées en deux et Glenda Vardy Dell (Ph.D.), qui a occupé plusieurs postes de haute direction au Collège Aurora depuis 2019, a été nommée présidente. Elle saura mettre à contribution sa richesse d'expérience et de connaissances, tant en ce qui concerne l'éducation postsecondaire que le Nord. En plus d'avoir assumé des fonctions de haute direction dans divers établissements postsecondaires, Mme Vardy Dell a vécu dans plusieurs collectivités des TNO, où elle a travaillé dans le domaine de la santé, notamment comme infirmière. La continuité du leadership conjuguée à l'expertise de Mme Vardy Dell garantit le succès de la transformation du Collège Aurora en université polytechnique.

Denny Rodgers,
administrateur du
Collège Aurora

MESSAGE DE LA PRESIDENTE



En tant que nouvelle présidente du Collège Aurora, j'ai le plaisir de présenter certains succès et faits saillants de notre établissement dans le rapport annuel 2021 - 2022. J'en profite pour souligner l'achèvement de la première des trois phases de la transformation du Collège en université polytechnique, ainsi que les jalons importants franchis jusqu'ici. Depuis le début de ce périple, nous avons accompli plus de 45 étapes essentielles dans cinq catégories : gestion des programmes d'enseignement; responsabilisation; gouvernance; opérations; recrutement et rétention des étudiants.

Parmi les réalisations de 2021 - 2022, notons la version définitive des plans suivants: le plan d'enseignement triennal; le plan stratégique de marketing et de gestion des effectifs; la stratégie pour l'équité, la diversité et l'inclusion; la stratégie de communication et le plan de recrutement d'étudiants et de marketing pour 2021 à 2024.

Nous passons maintenant à la phase 2, soit la mise en œuvre de changements concrets. À partir des éléments partagés dans le cadre d'échanges ciblés avec les étudiants, la communauté du Collège, les gouvernements autochtones,

les membres des collectivités et d'autres intervenants, nous voyons s'incarner la polytechnique et les manières dont celle-ci peut favoriser l'accès à l'éducation postsecondaire de qualité pour les Ténis.

La phase 2 vise à mettre en place les ressources nécessaires au bon déroulement des plans, telles que de nouveaux services et de nouveaux postes. Par exemple :

- De nouveaux postes au Centre d'apprentissage et d'enseignement
- Un service d'élaboration des programmes universitaires
- De nouveaux postes visant à redévelopper le baccalauréat en éducation et les programmes en travail social
- Des ressources pour examiner le programme de technologie de l'environnement et des ressources naturelles
- L'examen externe de nos systèmes d'information ainsi que de nos capacités et besoins en technologie, tant actuels que futurs
- L'évaluation des processus financiers par un entrepreneur externe, afin de recommander des systèmes et des processus adaptés à un établissement postsecondaire moderne

Le plan directeur des installations, un autre rapport important, a été publié au début de l'année scolaire 2022 - 2023. Ce plan dresse l'inventaire des installations actuelles du Collège et évalue les besoins créés par sa transformation en université polytechnique. En établissant, sur plusieurs années, la marche à suivre pour l'agrandissement et l'amélioration

progressive des installations, il servira d'outil de planification au nouveau Conseil des gouverneurs.

C'est en nous appuyant sur nos forces et nos réussites passées que nous transformons le Collège en une université polytechnique moderne qui offrira des programmes de haute qualité sous un angle typiquement nordique. En tant qu'établissement d'enseignement nordique ayant à cœur la réconciliation et l'inclusivité, le Collège vise de manière prioritaire l'intégration à part entière des voix autochtones dans ses programmes et opérations. La création du Conseil des détenteurs du savoir traditionnel, l'un des trois organes directeurs du nouveau système de gouvernance de l'établissement, joue donc un rôle central dans le processus de transformation. La responsabilité principale du Conseil sera de promouvoir des politiques et des décisions opérationnelles qui favorisent à la fois la réussite des étudiants et du personnel autochtones au Collège Aurora ainsi que la prospérité globale de l'établissement. Le Conseil formulera des recommandations au Conseil des gouverneurs sur ces différents aspects : réussite des étudiants et du personnel autochtones; intégration et valorisation de la culture, des traditions et des histoires des peuples autochtones; orientation stratégique du Collège; élaboration et examen des programmes; activités et prises de décision opérationnelles ainsi que diffusion de renseignements. Le Conseil devrait siéger dès le début de 2024

**Glenda Vardy Dell (Ph.D.),
présidente du Collège Aurora**

FAITS SAILLANTS 2021-2022

FAITS, CHIFFRES ET FINANCES

ÉTUDIANTS

Nombre d'étudiants par campus

CAMPUS / ANNÉE	2021-2022		2020-2021		2019-2020		2018-2019	
	Temps plein	Temps plein	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Aurora	35	119	22	67	84	394	124	450
Thebacha	111	385	84	163	161	494	161	669
Yellowknife Slave Nord	266	179	167	189	224	471	201	404
Communautés	31	317	19	953				
TOTAL	443	1 000	292	1 372	469	1 359	486	1 523

REMARQUE : Jusqu'en 2020 - 2021, les étudiants des centres d'apprentissage communautaires étaient compris dans le nombre d'étudiants sur le campus associé.

Étudiants équivalents temps plein (ETP) par campus

CAMPUS / ANNÉE	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Aurora	42,3	31,1	107,1	189,5
Thebacha	179,7	129,3	209,1	275,4
Yellowknife Slave Nord	310,1	204,3	283,4	274,3
Communautés	58,3	100,7		
TOTAL	590,4	468,4	599,6	739,2

REMARQUE : Jusqu'en 2020 - 2021, les étudiants des centres d'apprentissage communautaires étaient compris dans le nombre d'étudiants sur le campus associé.

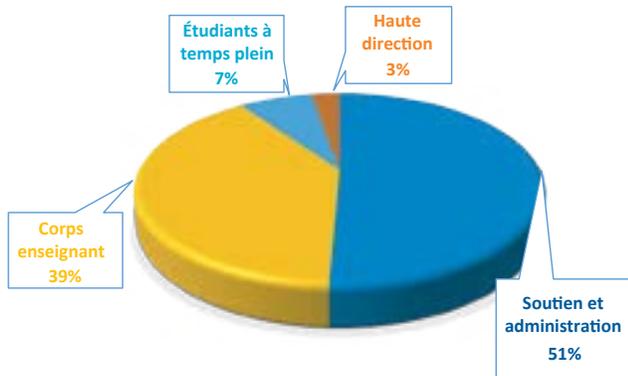
Étudiants équivalents temps plein (ETP) par division scolaire

DIVISION SCOLAIRE / ANNÉE	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Formation continue	23,2	34,5	35,0	79,0
Études développementales	142,0	136,1	240,2	287,2
Arts et science	26,7	22,2	18,0	23,5
Commerce et leadership	105,9	50,5	72,9	90,3
Éducation	60,1	34,5	43,2	56,4
Sciences de la santé et des services sociaux	145,0	127,7	131,6	124,7
École des métiers, de formation en apprentissage et de formation industrielle	87,5	59,9	58,7	78,1
TOTAL	590,4	465,4	599,6	739,2

REMARQUE : Temps plein: ETP >= 0,6; Temps partiel: ETP < 0,6 d'un programme d'études

CORPS ENSEIGNANT ET PERSONNEL

Employés par rôle*



■	Soutien et administration	151
■	Corps enseignant	118
■	Étudiants à temps plein	21
■	Haute direction	8

Employés par situation d'emploi*



■	Permanent	222
■	De relève	14
■	Temporaire	14
■	Occasionnel	48

* Ces statistiques brossent le portrait de la situation des employés au 31 mars 2022

RECHERCHE

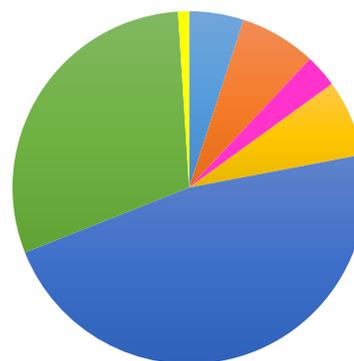
Permis de recherche par région des TNO en 2021

■ Slave Nord	25 %
■ Inuvialuit	23 %
■ Gwich'in	16 %
■ Dehcho	14 %
■ Sahtu	12 %
■ Slave Sud	10 %



Permis de recherche par catégorie en 2021

■ Sciences physiques	47 %
■ Sciences sociales	30 %
■ Santé	7 %
■ Contaminants	7 %
■ Biologie	5 %
■ Génie	3 %
■ Connaissances traditionnelles	1 %



Données de l'Institut de recherche Aurora (1er juillet 2021 - 30 juin 2022)

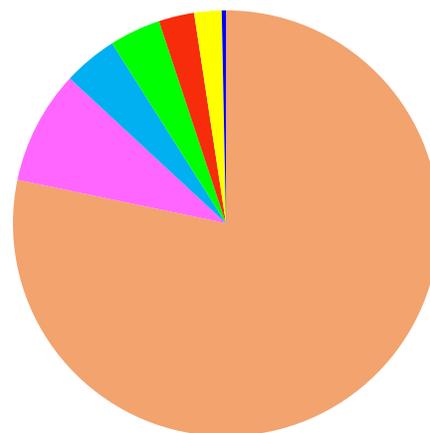


Projets de recherche – menés par l'IRA	32
Projets de recherche – en partenariat avec l'IRA	18
Nouveaux fonds alloués	1 838 851 \$
Partenariats de recherche	41
Contributions non financières	29 975 \$
Financement du programme North by North d'ArcticNe (2020-2024)	1 416 668 \$
Publications scientifiques revues par les pairs	13

FINANCE EN BREF

REVENUS PAR SOURCE

■ Gouvernement des TNO	78.3 %
■ Gouvernement du Canada	8.6 %
■ Autres contributions provenant de tiers	4.1 %
■ Droits de scolarité	3.9 %
■ Recouvrement et autres	2.7 %
■ Chambre et pension	2.1 %
■ Intérêts créditeurs	0.3 %



DÉPENSES PAR SOURCE

■ Éducation et formation	32.3 %
■ Services aux étudiants	19.2 %
■ Services mis en commun	18.1 %
■ Services communautaires et centres d'apprentissage	16.7 %
■ Institut de recherche Aurora	9.9 %
■ Services comptables et financiers	3.8 %



FAITS SAILLANTS 2021-2022

TRANSFORMATION EN UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE

Grâce à l'adoption de *la Loi modifiant la Loi sur le Collège Aurora*, pendant l'année scolaire 2021 - 2022, l'initiative de transformation du Collège Aurora est passée de la phase 1, Consolider les bases et planifier le changement, à la phase 2, Changement transformationnel. Dans certains domaines clés, on a réalisé d'importants progrès en ce qui concerne la planification stratégique et le renforcement des capacités de la direction, du personnel et du corps professoral.

Achèvement de la phase 1

En 2019, le lancement de l'initiative de transformation a marqué le début de la phase 1, qui s'est officiellement achevée par l'adoption du projet de loi 30, *Loi modifiant la Loi sur le Collège Aurora*, par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest en novembre 2021. Il s'agissait d'un jalon important du processus.

La loi est entrée en vigueur le 20 mai 2022. Elle a engendré un nouveau système de gouvernance qui permettra de veiller à ce que le Collège Aurora soit viable et efficace. Ce système est composé d'un Conseil des gouverneurs, d'une Commission des études et d'un Conseil des détenteurs du savoir traditionnel, dont les membres sont sélectionnés d'après la compétence. Ce type de gouvernance innove parmi les établissements d'éducation postsecondaires canadiens, particulièrement par la façon dont les détenteurs du savoir traditionnel encadreront la croissance et le développement du Collège. Les trois organes directeurs permettront à l'établissement de mieux se positionner pour répondre aux besoins des Ténos, sans dépendre du gouvernement.

Les projets de la phase 1 ont été accomplis grâce au travail exceptionnel du corps professoral et du personnel. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, partenaire du processus de transformation, a aussi appuyé et coordonné une diversité de projets. Les équipes et groupes de travail ont franchi plus de 45 étapes essentielles dans cinq catégories: gestion des programmes

d'enseignement; responsabilisation; gouvernance; opérations; recrutement et rétention des étudiants. Découlant du plan stratégique du Collège Aurora, plusieurs autres documents stratégiques ont été produits pour orienter le développement à venir. L'établissement s'est doté, pour la première fois, d'un plan d'enseignement, d'un plan stratégique de gestion des effectifs, d'un plan de recrutement d'étudiants et de marketing et d'une stratégie de communication. L'expertise acquise dans la création de ces documents jouera un rôle crucial dans la réussite de la transformation.

Progrès de la phase 2

Au cours de la phase 2, certains aspects essentiels à une université polytechnique se concrétiseront. Jusqu'ici, on a mené des consultations à propos des installations polytechniques, pour les trois campus et le réseau de centres d'apprentissage communautaires. Au terme de ce processus, à l'été 2022, un rapport synthèse sur ce que nous avons entendu ainsi qu'un plan directeur des installations de l'université polytechnique paraîtront, pour orienter l'agrandissement et l'amélioration des installations.

Par ailleurs, le rétablissement du Conseil des gouverneurs se prépare. Ce travail considérable pose les bases de la transition d'un mode de représentation régional vers un Conseil dont les membres seront sélectionnés selon un ensemble de compétences prévues par la loi et essentielles au succès de l'établissement. Nous recruterons les membres du Conseil des gouverneurs durant l'année scolaire 2022 -2023.

Co-investissement dans la transformation

L'engagement de co-investisseurs est déterminant pour les diverses étapes de la transformation. Plus tôt cette année, le Collège Aurora a reçu l'appui significatif du gouvernement du Canada, qui a reconnu l'importance de transformation en université polytechnique en s'engageant dans le projet à hauteur de 8 millions de dollars sur deux ans.

Accroissement du potentiel d'excellence en enseignement et en recherche

Pour progresser dans la transformation et pour atteindre les objectifs du plan stratégique du collège Aurora, nous avons créé de nouveaux postes et de nouvelles équipes, principalement dans le domaine de l'excellence en enseignement et en recherche. Récemment créé, le Centre d'apprentissage et d'enseignement autonomise déjà le corps professoral et une équipe de services de recherche sera bientôt mise en place. L'un et l'autre joueront un rôle important au cours des prochaines années.

Plan d'enseignement triennal

Publié en septembre 2021, le plan d'enseignement triennal, qui vise à établir des bases solides pour la transformation et à l'orienter, représente une étape cruciale du processus. Il expose les façons dont le Collège entend soutenir la réussite scolaire des étudiants, ainsi que le cadre régissant les processus d'amélioration continue de la qualité au cours des trois prochaines années. Le plan, porteur d'une vision de l'avenir de l'enseignement au Collège, fera le pont entre les principaux objectifs stratégiques de l'établissement et la gestion des programmes d'enseignement. Il servira d'assise à toutes les équipes d'enseignement et de recherche qui voudront planifier, prioriser et mettre en œuvre différents projets et initiatives.

Plan stratégique de gestion des effectifs

L'établissement d'un plan stratégique de marketing et de gestion des effectifs est central dans la transformation du Collège Aurora. Ce plan orientera et appuiera le recrutement des étudiants, leur assiduité et leur diplomation. En tant qu'établissement d'enseignement ayant à cœur la réussite de sa communauté étudiante, le Collège démontre depuis longtemps son engagement à cet égard, ainsi que pour la qualité de l'éducation et des services offerts. Le nouveau plan favorisera l'amélioration constante en la matière. Il structure les liens entre l'ensemble de l'établissement et les étudiants, potentiels ou actuels, ainsi que la manière dont le Collège peut les soutenir et les conseiller pour maximiser leur réussite.

Il s'agit d'un cadre à la fois éducationnel et organisationnel qui vise à appuyer le recrutement

des étudiants, leur assiduité et leur diplomation, ainsi qu'à assurer l'équilibre entre la réussite étudiante et la santé de l'établissement.

La charte pour l'équité, la diversité et l'inclusion

Le Collège Aurora devient le premier établissement d'études postsecondaires nordique à signer la charte Dimensions: équité, diversité et inclusion Canada, se joignant ainsi à plus d'une centaine d'établissements postsecondaires canadiens. La charte fait partie du programme pilote Dimensions, dont le but est de favoriser l'excellence, l'innovation et la créativité en recherche dans toutes les disciplines postsecondaires grâce à plus d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). En signant la charte, le Collège Aurora déclare publiquement qu'il s'engage à intégrer les principes d'EDI dans ses pratiques, ses politiques et ses plans d'action. Le Collège Aurora est désormais reconnu nationalement et internationalement comme un établissement postsecondaire ayant à cœur les principes d'EDI. L'adoption de la charte est la plus récente mesure prise par le Collège Aurora pour encourager ces principes au sein de l'établissement. En 2019, le Collège a reçu une subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour élaborer des politiques et des processus internes fondés sur l'EDI qui permettraient de s'attaquer aux obstacles auxquels font face, notamment, les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées ou les membres d'une minorité visible, d'un groupe racisé ou de la communauté LGBTQ2+. Depuis, le Collège a élaboré et mis en œuvre un plan stratégique quinquennal pour accroître l'EDI dans son milieu. Il a formé un comité EDI, composé de membres de l'établissement, et engagera un coordonnateur pour superviser cet important travail.

FAITS SAILLANTS 2021-2022

ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

Introduction du diplôme en aviation commerciale

À partir de septembre 2022, le Collège Aurora offrira un nouveau diplôme en aviation commerciale, en partenariat avec la Terry Harrold School of Aviation (THSA) de Fort Smith. Ce programme de deux ans permettra aux étudiants d'obtenir à la fois un diplôme du Collège et leur licence de pilote privé et commercial de la THSA. Le programme combiné est conçu pour aider à combler la pénurie de pilotes dans l'industrie aéronautique du Nord et pour ajouter aux compétences techniques de vol des connaissances et des compétences en affaires qui peuvent mieux positionner les diplômés pour profiter des possibilités d'emploi et d'entrepreneuriat dans le Nord. Il préparera les diplômés à occuper des postes dans les entreprises et le gouvernement dans le domaine de l'aviation nordique.

Examen des programmes en travail social et du baccalauréat en éducation

En mai 2022, le Collège Aurora a publié le résultat de l'examen des programmes et sa réponse institutionnelle pour les programmes en travail social et le baccalauréat en éducation. Parmi les principales recommandations formulées, on retient que le Collège Aurora devrait offrir à la fois les programmes en travail social et le baccalauréat en éducation. Le Collège Aurora a accepté ces recommandations. Il envisagera l'option d'avoir un diplôme et un baccalauréat en travail social et passera en revue la structure du baccalauréat en éducation. La possibilité d'un programme d'études supérieures de deux ans en éducation sera également étudiée. Le lancement de ces programmes dépendra de l'approbation du financement et de l'examen externe de l'assurance de la qualité. On mènera des analyses nationales des programmes en travail social et de baccalauréat en éducation pour ensuite élaborer des propositions et des plans de programmes complets susceptibles de répondre aux besoins des étudiants et du marché du travail du Nord. La recherche et le développement entourant les nouveaux programmes commenceront à l'automne 2022 et les dates de lancement seront déterminées en fonction des résultats de cette recherche et de la planification.

Centre d'apprentissage et d'innovation en enseignement

Grâce au projet pilote de Centre d'apprentissage et d'innovation en enseignement (CAIE, anciennement le Centre d'enseignement et d'apprentissage), on a continué d'accroître les services et occasions de perfectionnement professionnel offerts aux employés du Collège Aurora. Au début de l'année universitaire 2021 - 2022, on a pourvu un poste de spécialiste de l'apprentissage chez les adultes, à la science de l'enseignement et de l'apprentissage, pour diriger les mesures de soutien afférentes. Au cours de l'année, le CAIE a notamment organisé quatre ateliers de perfectionnement des compétences pédagogiques et accueilli le symposium Making Connections and Celebrating Success (Créer des liens et souligner nos réussites). Près de 150 employés ont participé à cette conférence interne de cinq jours. En outre, les membres de l'équipe du Centre poursuivent leur apprentissage permanent: deux d'entre eux sont en train d'obtenir leur doctorat et trois ont suivi un atelier de perfectionnement pour animateur.

Accréditation renouvelée de programmes d'apprentissage et d'installations

Au cours de l'année 2021 - 2022, les programmes d'apprentissage en menuiserie et en électricité du Collège Aurora ainsi que les installations du campus Thebacha où ces programmes sont enseignés ont été inspectés par le bureau d'apprentissage du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et par une équipe d'experts de l'industrie, et une accréditation pour les cinq prochaines années a de nouveau été obtenue. Le campus d'Aurora a également été accrédité pour offrir le cours sur les rudiments de la menuiserie. L'accréditation des programmes et des installations est réalisée périodiquement pour veiller à la qualité de l'enseignement et au respect des normes strictes dans les salles de classe et les ateliers.

Nouveaux cours et programmes de métiers

Le nouveau cours Rudiments de la menuiserie 1 a été donné au campus Aurora d'Inuvik. C'est la première fois que ce cours est offert à l'extérieur du campus Thebacha, et on s'attend à ce qu'il soit offert régulièrement à Inuvik. En collaboration avec le ministère des Affaires municipales et communautaires, on a conçu un cours pilote de mise à jour destiné aux conducteurs de machinerie lourde. Ce cours, qui comprend à la fois des séances en classe et des séances pratiques d'utilisation de la machinerie, a été offert aux opérateurs de machinerie lourde expérimentés pour leur permettre de se rafraîchir la mémoire dans leur champ de compétences particulier. Un cours de conduite de machinerie lourde (CML) pour femmes seulement a également été offert avec succès.

Même si les femmes s'inscrivent aux programmes réguliers de CML, il existe une demande pour les cours réservés aux femmes.

Nouvelles exigences obligatoires pour le cours de conduite de classe 1

Le cours de conduite de classe 1 a été mis à jour pour inclure une nouvelle composante obligatoire : la formation de base. Cette composante obligatoire est mise en œuvre à l'échelle du pays afin de garantir que tous les cours de conduite de classe 1 respectent les normes minimales mises en place. Le Collège Aurora a été l'un des premiers fournisseurs de formation des Territoires du Nord - Ouest à appliquer cette formation de base pour les conducteurs de classe 1, et il a travaillé en étroite collaboration avec la division des permis du ministère de l'Infrastructure durant l'élaboration du programme.

La réconciliation en action

Fidèle à son engagement pour la vérité et la réconciliation, le Collège Aurora a pu reprendre son programme de baccalauréat en sciences infirmières (BSI) après une interruption causée par la COVID - 19. En partenariat avec le centre de recherche et d'apprentissage Dechinta, les étudiants de deuxième année ont passé toute la journée dans un camp de pêche à apprendre auprès d'ainés autochtones.

Le cours Peuples autochtones des Territoires du Nord - Ouest, obligatoire pour le programme de BSI, se déroule en grande partie dans la nature avec des aînés et des détenteurs du savoir autochtones de la région et permet aux étudiants de se familiariser avec l'histoire des Territoires du Nord - Ouest.

En outre, les étudiants, les enseignants et le personnel associés aux programmes de diplôme de soins infirmiers auxiliaires, de certificat en services de soutien à la personne et de baccalauréat en sciences infirmières ont assisté en après - midi à une séance avec Marie Wilson, commissaire de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, pour en apprendre davantage sur le travail de la Commission et discuter du racisme systémique. Ils ont également participé à une séance sur les pratiques tenant compte des traumatismes avec l'équipe de Relationship Matters pendant la Semaine des soins infirmiers en mai, en vue d'améliorer leur pratique en tant que professionnels de la santé.

Le centre INNOVATE (anciennement le Centre d'art, d'artisanat, de technologies et de microfabrication à Inuvik) a soutenu le projet Inuit Unmarked Graves (Tombes inuites anonymes) en s'associant à la Société régionale inuvialuite. Ce partenariat permettra de former des artistes locaux à l'utilisation de la gravure au laser, du fraisage à commande numérique par ordinateur (CNC) et d'autres techniques de fabrication pour créer des stèles funéraires uniques et durables.

Élargissement des options de cours en ligne

Grâce aux apprentissages réalisés pendant la pandémie de COVID - 19, le Collège Aurora a augmenté le nombre de cours offerts à distance et en ligne, et il a élargi leur portée. Les centres d'apprentissage communautaires, en particulier dans les régions du Sahtu et de Beaufort -Delta, ont proposé une gamme complète de cours en ligne d'alphabétisation et d'éducation élémentaire pour les adultes, des ateliers de culture numérique et plusieurs cours visant l'alphabétisation et le développement des compétences essentielles tels que l'introduction au travail de bureau. En outre, les responsables de la Formation continue ont organisé plus de 30 ateliers en ligne, notamment sur Excel, les techniques de rédaction, de révision et de prises de note pour les procès-verbaux, le logiciel Quickbooks, la comptabilité et la rédaction de propositions.

Fusionner les arts et la technologie à Ulukhaktok

Le centre INNOVATE a offert une formation mixte à Ulukhaktok (cinq semaines d'enseignement à distance et trois semaines d'apprentissage en personne) sur la fusion des arts et de l'artisanat avec la technologie. Les participants ont appris le graphisme, l'impression, l'application de vinyle, l'impression 3D, la conception assistée par ordinateur (CAO) et le développement des entreprises. Ce cours est le fruit d'un partenariat entre la Société régionale inuvialuite et le centre d'apprentissage communautaire du Collège à Ulukhaktok.

Cours de préparation aux métiers en STIM

Les cours de préparation aux métiers ont été développés pour aider les étudiants à passer les examens et à satisfaire aux nouvelles exigences d'entrée dans les métiers des TNO. Ces cours mettent l'accent sur les compétences en mathématiques, en sciences et en anglais requises pour l'examen et pour travailler dans les métiers. Ils sont donnés dans des centres d'apprentissage communautaires en fonction des besoins locaux. De fait, plusieurs étudiants de la collectivité de Tulita ont réussi leurs examens d'entrée dans les métiers.



FAITS SAILLANTS 2021-2022

RECHERCHE

Subvention de 985 000 \$ de l'ARDEC Nord pour la recherche en énergie éolienne

La recherche en énergie éolienne pour le Nord de l'Institut de recherche Aurora (IRA) continue à se développer et à évoluer grâce à l'appui de 985 000 \$ obtenu au titre du Programme d'approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (ARDEC Nord). Cette subvention permet à l'IRA d'évaluer plus efficacement les ressources éoliennes: elle réduit les coûts de mise en route d'un projet liés à la visite d'un site éventuel, en plus de contribuer au travail en cours avec la Division de l'énergie du GTNO. Jusqu'à récemment, l'évaluation des ressources éoliennes se faisait, selon la norme, à l'aide de tours météorologiques pesant plusieurs milliers de kilogrammes. La tour la plus récente des TNO est située près de Norman Wells et recueille des données pour le gouvernement. En 2020, une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation a permis à l'IRA d'acquérir un appareil de détection et de télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR) servant à évaluer les ressources éoliennes. Grâce à un laser, la technologie LiDAR permet de mesurer à distance la vitesse du vent, sa direction et les zones de turbulence. L'appareil d'environ 80 kilogrammes peut être transporté et installé par deux personnes en seulement quelques heures. Il a été mis en place près de la tour de Norman Wells, afin de comparer la fiabilité, la consommation d'énergie et les besoins en entretien des deux installations. L'appareil LiDAR s'est révélé le plus efficace : il effectue des mesures fiables jusqu'à 200 mètres d'altitude et requiert moins d'entretien que la tour, qui demande des visites fréquentes et dont la portée ne dépasse pas 60 mètres. La subvention de l'ARDEC Nord reçue par le Collège Aurora servira à l'acquisition et à la mise en œuvre de deux nouveaux appareils LiDAR. L'IRA pourra ainsi adopter entièrement cet outil mobile de haute précision. La recherche pourra maintenant être menée simultanément à plusieurs endroits, pour plus de précision dans la cueillette des données. L'étude de la viabilité de la filière éolienne dans le Nord a le potentiel de réduire la dépendance au diesel et aux autres sources d'énergie non renouvelables.



Le rôle des langues autochtones dans l'éducation des jeunes enfants

Des étudiants du programme d'éducation et de garde des jeunes enfants (EGJE) du Collège Aurora (certificat ou diplôme) mènent une recherche - action en collaboration avec l'Université de Toronto, dans le cadre du partenariat Northern Oral Language and Writing through Play (Écrire et parler les langues du Nord par le jeu). L'objectif est de créer du matériel culturellement approprié et fondé sur l'expérience, à l'intention des familles et des éducateurs en petite enfance, pour l'enseignement des langues autochtones aux enfants.

Trois étudiantes au diplôme d'EGJE (Gloria Francis, Shannon Wedawin et Suchitra Yadav) et l'enseignante Erica McDonald ont représenté le Collège Aurora au Symposium international sur la revitalisation des langues autochtones et l'alphabétisation de l'Université de Toronto. Les étudiantes ont présenté leur recherche sur la création et la mise en œuvre de stratégies à domicile pour appuyer les familles dans la revitalisation des langues autochtones.

Régénération d'environnements contaminés par l'activité minière

Le Centre de recherche du Slave Nord met en œuvre un programme de recherche multidisciplinaire sur les processus environnementaux qui régénèrent les lacs et les sols contaminés par l'activité minière dans la région de Yellowknife. Le programme a obtenu l'appui de partenaires privés et territoriaux, en collaboration avec des chercheurs de l'Université Queen's, de l'Université Wilfrid Laurier, de l'Université de Waterloo, de l'Université Carleton, du Collège militaire royal et d'Environnement et Changement climatique Canada. En 2021-2022, 14 étudiants provenant d'établissements du Sud ont passé plus de 150 jours dans le Nord pour contribuer aux recherches intégrées au programme. L'augmentation du nombre de programmes et de la capacité de recherche est centrale dans la transformation du Collège Aurora en université polytechnique: consolider le volet sciences naturelles du Centre de recherche du Slave Nord représente un élément essentiel de ce processus.



Améliorer l'environnement d'apprentissage grâce à la recherche

Le corps professoral du baccalauréat en sciences infirmières continue à s'illustrer de multiples façons: obtention de subventions et de permis de recherche, conférences et publications dans des revues universitaires évaluées par les pairs. L'année 2021 - 2022 marque sa plus grande implication en recherche jusqu'ici. Cet engagement contribue à l'évolution et à l'amélioration continue de la qualité du programme. Par exemple, la recherche a permis l'adaptation d'un modèle de préparation au breffage, qui rassure les étudiants et favorise leur apprentissage dans le cadre d'une simulation.

Améliorer les soins de fin de vie pour la population vieillissante

La directrice des programmes de recherche en santé du Collège termine actuellement une recherche doctorale sur une équipe de soins à domicile de courte durée mise en place pendant la première vague de COVID - 19 dans une région du Québec.

Ce type d'initiative incarne l'avenir des soins à domicile. Elle a le potentiel de réduire les coûts des soins de santé, en plus d'améliorer la qualité de vie d'une population vieillissante souffrant de comorbidité, ainsi que la qualité des soins de fin de vie qui leur sont offerts. L'étude de cas a recours à des méthodes qualitatives pour recueillir les perspectives des professionnels de la santé, l'auteur cherchant à comprendre l'émergence de nouvelles formes de soins qui a découlé de cette initiative. Elle s'attarde aussi à une nouvelle approche des soins tenant compte de l'éloignement des hôpitaux ainsi qu'à l'effet des dynamiques interprofessionnelles sur les patients et leurs proches. Les résultats de la recherche d'Andréanne Robitaille (Nouvelles limites des soins et dynamiques interprofessionnelles en contexte pandémique: une étude de cas sur les soins à domicile de courte durée) pourraient ouvrir la porte à plus de recherche sur l'accès aux soins de fin de vie aux TNO.

Six années consécutives au classement des 50 meilleurs établissements collégiaux de recherche

Research Infosource inc. a reconnu le Collège Aurora comme l'un des 50 meilleurs établissements collégiaux de recherche au Canada en 2021, avec une 34e place à ce palmarès. Le Collège Aurora se classe en fait à la 7e place pour l'intensité des recherches, mesurée en fonction des sommes consacrées à la recherche par chercheur, mais décroche aussi une place parmi les vingt meilleurs établissements dans plusieurs autres catégories : la 14e place pour les partenariats de recherche, la 16e place pour les projets de recherche terminés et pour le nombre d'étudiants chercheurs rémunérés, la 17e place pour les revenus de recherche provenant de l'industrie par rapport

au total des revenus de recherche et la 18^e place pour les revenus de recherche provenant de l'industrie. Les 50 meilleurs établissements collégiaux de recherche sont classés selon les revenus de recherche, le nombre de membres du personnel de recherche, le nombre d'étudiants participant aux projets de recherche, le nombre de partenariats de recherche, de même que le nombre de projets de recherche terminés ou en cours.

Subvention pour le programme PromoScience

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a octroyé à l'Institut de recherche Aurora une subvention supplémentaire de 475 000 \$ sur 3 ans pour le programme PromoScience. Celui-ci soutient les organismes assurant la promotion de programmes de STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) auprès des jeunes, notamment grâce à l'apprentissage pratique. Le financement assurera la continuité et la croissance de PromoScience, qui est offert dans 19 des 33 collectivités du territoire. Chaque année, ce sont 7 000 jeunes Téoïis et 150 éducateurs du Nord qui participent aux 250 événements de ce programme.

Recherche sur les vêtements de travail d'hiver

INNOVATE a appuyé un important projet de recherche sur les caractéristiques des vêtements d'hiver traditionnels autochtones, à l'intention des bureaux d'approvisionnement fédéraux souhaitant ajouter ces produits à leur liste d'équipement d'hiver admissible. Cette recherche en sciences sociales comprend des entretiens auprès d'artisans inuits et des Premières Nations du Nord. Elle porte sur la viabilité des matériaux et les différentes techniques selon l'usage prévu.

Soutien logistique du Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest

Utilisation des installations à long terme	80
Utilisation des installations à court terme	93
Soutien technique	168
Location d'équipement	242
Jours d'hébergement	230

Statistiques INNOVATE

Compagnies servies	70
Ateliers offerts	26
Visites	24
Membres actifs	44

(Données recueillies entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022)

PROMOTION DES STIM

97 STIM
(sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) conformes aux normes sanitaires ont eu lieu



2 226
JEUNES ET RÉSIDENTS DU NORD
y ont participé

RECHERCHE

CLASSEMENT

34^e et 7^e

des 50 meilleurs établissements collégiaux de recherche au Canada

pour l'intensité des recherches (sommées consacrées à la recherche par chercheur)

1

NOUVEAU CLUB DE CODAGE ET DE ROBOTIQUE à l'intention des élèves de niveau secondaire des TNO

FAITS SAILLANTS 2021-2022

RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Bourse de stagiaire de recherche de 20 000 \$ pour une étudiante en EGJE

Sarah McGregor, étudiante de deuxième année en Éducation et garde des jeunes enfants (EGJE), a reçu la bourse Edets'seèhdzà 2022 pour stagiaires de recherche. Cette bourse de 20 000 \$ permet à un étudiant ou une étudiante de s'engager dans de la recherche liée à la santé pendant ses études. Sarah est la première récipiendaire inscrite à un programme hors de l'École des sciences de la santé et des services sociaux. Elle poursuivra des projets de recherche pour la promotion de la santé et du mieux-être psychologiques, et pour la revitalisation des langues et des cultures autochtones. La bourse est offerte dans le cadre d'un partenariat entre Hotii ts'eeda, le Collège Aurora et l'Institut de recherche Aurora. Hotii ts'eeda est un service de soutien à la recherche financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sous la tutelle du gouvernement tjiich. Edets'seèhdzà [prononcer eh-dé-tsé-zaa] signifie «aller de l'avant pour se dépasser» en tjiicho.



La mine Gahcho Kué crée de nouvelles bourses pour l'éducation des jeunes enfants



En juin dernier, les représentants de la mine Gahcho Kué ont offert 12 bourses de 2 000 \$ chacune à des étudiants à temps partiel à distance en Éducation et garde des jeunes enfants. Ces bourses seront attribuées chaque année jusqu'en 2030. Elles permettront d'aider les diplômés résidents des TNO qui suivent leur programme à temps partiel et à distance et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles au financement gouvernemental.

La plupart des récipiendaires travaillent déjà dans des services de garde ou comme aides-enseignants

dans les écoles locales. La mine Gahcho Kué donnera 24 000 \$ par année en bourses d'études, pour un total de 216 000 \$ pour toute la durée du programme.

Des bachelères en sciences infirmières parlent de leur réussite avec des étudiants en études développementales

Deux bachelères récentes en sciences infirmières ont exposé en quelle mesure les études supérieures ainsi que le programme d'accès aux études universitaires et collégiales (PAEUC) les ont aidées à réaliser leur objectif de devenir infirmières. Lors de la cérémonie de collation des grades en études développementales à Yellowknife, Jodi Larkin et Kelly Nicholls ont présenté aux diplômés comment le cheminement de carrière du PAEUC les a préparées à entrer au programme de baccalauréat de quatre ans et les ont encouragés à réaliser leurs rêves.

L'apprentissage à distance ouvre de nouvelles perspectives de carrière

Parce qu'il songeait à changer de carrière et parce qu'on offrait le programme de certificat en services de soutien à la personne à distance, Glen Ekhionina a saisi l'occasion. Après avoir longtemps travaillé comme opérateur d'équipement lourd, il souhaitait se rapprocher des aînés et s'occuper à les aider. Né à Kugluktuk au Nunavut, Glen a vécu plusieurs années à Enterprise, aux TNO, avant de s'installer à Fort Smith, où il a obtenu son certificat. Il a hâte de s'intégrer à l'équipe locale de professionnels de la santé.

Plus haute note aux TNO à un examen de diplôme

Shiela Tusiime, étudiante inscrite au PAEUC, a obtenu la plus haute note aux TNO à l'examen d'anglais 30 - 2 pour l'année scolaire 2021 - 2022. Elle est devenue bachelière en sciences infirmières après avoir suivi avec succès le cheminement de carrière du PAEUC. Elle a reçu, pour sa réalisation, le prix du ministre 2021 - 2022 pour la réussite scolaire.

L'alphabétisation rapproche des buts à long terme

Une personne apprenante au Centre d'alphabétisation de Yellowknife a décroché un emploi permanent comme aide - enseignant dans une division scolaire de Yellowknife. Quand elle est entrée au Centre, le taux d'alphabétisme de cette personne, en particulier sa maîtrise de l'anglais, était limité. Pendant plusieurs années, avec l'aide de mentors et en suivant des cours d'alphabétisation familiale et d'informatique de base, elle s'est appliquée à poursuivre son but à long terme, jusqu'à sa réussite.

Prix des services de santé et des services sociaux

Chaque année, on présente le prix d'excellence scolaire et clinique de l'Association des infirmiers et des infirmières



des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut à un diplômé ou une diplômée au baccalauréat en sciences infirmières. C'est Erin Ross (à droite) qui a reçu l'honneur en 2022. La communauté pour les personnes âgées AVENS remet chaque année le prix Avens Sheila Broders à un finissant ou une finissante du programme de certificat en services de soutien à la personne qui s'est illustré par l'excellence de ses soins et sa compassion pour les résidents pendant son stage dans la communauté. Pauline Williah de Behchok (à gauche) a reçu le prix cette année. Le prix de la faculté pour le baccalauréat en sciences infirmières a été remis à la finissante Rebecca Baxter.



FAITS SAILLANTS 2021-2022

PARTENARIATS

Étude de faisabilité pour créer un Centre d'excellence autochtone en commerce

Le Centre des compétences futures s'est engagé à fournir 285 000 \$ au Collège Aurora pour qu'il étudie la possibilité de créer un centre d'excellence autochtone en commerce. Cette étude examinera les modèles d'affaires d'autres centres d'excellence autochtone canadiens et analyse diverses entreprises autochtones, de même que les possibilités, lacunes et besoins des 33 collectivités ténoises. Le Collège compte s'engager de multiples manières auprès des intervenants comme les gouvernements, les entreprises autochtones et les industriels nordiques. Un centre d'excellence autochtone en commerce pourrait : aider les entrepreneurs autochtones à créer et faire grandir des entreprises (ainsi qu'à la mise en place de partenariats et à la planification); garantir l'accès à un soutien et à des conseils commerciaux; fournir soutien et conseils sur le développement de petites entreprises ou de coentreprises. Le centre pourrait en outre contribuer au développement des compétences essentielles à la réussite des entreprises autochtones (gouvernance, gestion des risques, gestion financière, pratiques exemplaires, etc.).

Renforcer les capacités des collectivités de l'Arctique de l'ouest

Le programme de système d'aéronef télépiloté permet de renforcer les capacités dans ce domaine dans les collectivités nordiques et pour l'Institut de recherche Aurora (IRA). En 2021 - 2022, trois télépilotes de l'Institut ont obtenu le certificat avancé de pilote de Transport Canada. En plus, 10 pilotes de l'Organisme de développement économique communautaire des Inuvialuit (ICEDO) et 13 autres de la Société communautaire d'Inuvik (SCI) ont réussi la formation de base sur les systèmes d'aéronefs télépilotés. La prochaine phase du programme sera d'équiper les pilotes communautaires avec les compétences théoriques et pratiques nécessaires pour décrocher le certificat avancé de pilote de Transport Canada. Il serait avantageux pour tous que chaque collectivité de l'Arctique de l'Ouest dispose d'au moins un opérateur entraîné de systèmes d'aéronef télépiloté. Ces télépilotes peuvent en effet immédiatement documenter et cartographier (là où on possède l'équipement nécessaire) les occurrences qui préoccupent les communautés. Ils peuvent aussi appuyer les opérations de recherche et sauvetage et autres urgences. Certains travaillent pour des chercheurs et des organismes gouvernementaux en aidant à cartographier et à surveiller les effets du changement climatique sur les collectivités de l'Arctique de l'Ouest.

Programme des Premiers mots

Les responsables du programme à distance d'Éducation et de garde de jeunes enfants (EGJE) se joignent à ceux de la Fondation pour l'alphabétisation des enfants canadiens dans un projet de recherche qui consiste à analyser le paysage de l'alphabétisation aux Territoires du Nord - Ouest, particulièrement la disponibilité de livres appropriés pour les enfants de 0 à 5 ans. La FAEC entreprend ainsi de vérifier la possibilité d'implanter chez nous son programme des Premiers mots, reconnu à l'échelle nationale.

Culture de l'activité physique et apprentissage précoce

Les responsables du programme d'EGJE se joignent à ceux de Sport North et de la Mackenzie Recreation Association pour mettre en œuvre un programme autochtone nordique promouvant la culture de l'activité physique aux TNO. Le projet s'adresse aux éducateurs en petite enfance aussi bien qu'aux enseignants de maternelle et de prématernelle. On cherche ainsi à appuyer les familles dans le développement des compétences en activité physique chez les enfants de 6 à 9 ans.

Des étudiants en sciences infirmières appuient la réponse à la COVID - 19

Le corps professoral et les étudiants du baccalauréat en sciences infirmières (B.Sc.inf.) continuent d'appuyer les administrations de santé locales en première ligne de la réponse à la COVID - 19. Ainsi, tous les étudiants de 4e année au B.Sc.inf. ont obtenu la certification nationale pour l'administration de vaccins. Grâce à l'appui et au mentorat offerts par le personnel de l'Administration de la santé et des services sociaux des Territoires du Nord - Ouest (ASTNO), le Collège a pu collaborer à la campagne de vaccination contre la COVID - 19 et la grippe, ainsi qu'à la création de ressources d'apprentissage unique pour les enfants à mesure que les vaccins étaient approuvés. Les étudiants de deuxième et de troisième année du baccalauréat ont travaillé avec le personnel au site de dépistage

de la COVID - 19 à Yellowknife pour effectuer les prélèvements nécessaires et ont appris à interpréter les résultats des tests et à éduquer les patients. Le nombre de cas de la maladie à Yellowknife augmentant à l'automne 2021, les étudiants du baccalauréat ont énormément enrichi leur expérience d'apprentissage en travaillant à l'hôpital territorial Stanton et y ont aidé le personnel à donner les soins pendant cette période surchargée.

Le programme de leadership permet d'appuyer 12 employeurs du Nord

Pour la première fois, on a formé simultanément deux cohortes d'étudiants à l'intérieur du Programme de développement du leadership dans le Nord (PDLN), l'une selon un mode de prestation hybride, l'autre en ligne. Les deux cohortes ont suivi le dernier module de formation à Yellowknife en juin; ce segment comprenait une composante sur les terres ancestrales encadrée par les aînés autochtones locaux. Les deux groupes comptaient au total 36 participants représentant 12 employeurs nordiques, notamment l'Arctic Canadian Diamond Company inc., le Collège Aurora, le Groupe DeBeers, Diavik Diamond Mines inc., le gouvernement du Canada, le gouvernement des TNO, l'Office des terres et des eaux des Gwich'in, la Société d'habitation K'asho Got'ine, Larga Kitikmeot, la Nation des Métis des TNO, Parcs Canada et la Ville de Fort Smith. Trois employés du Collège Aurora complétaient l'ensemble. Reconnaisant la valeur du PDLN, le Collège y a réservé six places pour ses employés pour l'année scolaire 2022 - 2023.

La sensibilisation aux métiers s'étend à la région des Tłı̨chǫ

Le Collège Aurora continue de collaborer avec des organisations partenaires pour le programme de sensibilisation aux métiers au campus de Thebacha. Les élèves du secondaire de la région des Tłı̨chǫ peuvent maintenant participer à n'importe quelle version suivante du programme: initiation, approfondissement, camp d'été. Pendant les sessions d'une semaine, on expose les élèves à divers métiers ainsi qu'à la vie collégiale. Présentement, trois régions, celles du Slave Sud, du Dehcho et des Tłı̨chǫ – sont engagées dans le programme. Plus de 70 élèves de ces régions y ont participé en 2021 - 2022

La mine Gacho Kue soutient le développement communautaire par des bourses

Les responsables de la mine Gahcho Kué se sont engagés à offrir 216 000 \$ sur neuf ans aux étudiants inscrits au programme à distance d'éducation et de garde des jeunes enfants sous la forme de bourses de 2 000 \$ aux meilleurs finissants. Les professionnels de la petite enfance jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement des enfants et des familles. Le présent partenariat peut améliorer la qualité de vie des collectivités nordiques. En recevant leur diplôme en éducation et garde des jeunes enfants, les diplômés pourront élargir leurs débouchés, exercer des fonctions plus importantes ou plus nombreuses, obtenir un meilleur salaire ou trouver un meilleur emploi. La majorité des professionnels du domaine sont des femmes: les soutenir permet aux parents, particulièrement aux mères, d'améliorer grandement leur situation économique, et aide à créer une génération d'apprenants engagés et bien préparés. Les bourses entrent dans la catégorie des programmes communautaires intégrés aux plans Bâtir l'avenir de la mine Gahcho Kué. Dans le cadre de ces plans, lancés en 2020, la mine s'engage à offrir aux collectivités d'accueil des avantages durables, à protéger la nature, à promouvoir l'égalité des chances, à établir des partenariats pour favoriser la prospérité des collectivités et à encourager les pratiques éthiques à l'ensemble de l'industrie.

Journal mettant en vedette la recherche nordique et les chercheurs autochtones

Le personnel du Collège Aurora et celui du Hotii ts'eeda se préparent à lancer une nouvelle revue universitaire en ligne, Xàgots'eèhk'ò, avec l'aide financière accordée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). La revue en libre accès évaluée par des pairs publiera les travaux de chercheurs autochtones et de scientifiques du Nord pertinents et utiles pour tous les Ténos. Cette publication est une initiative ténos qui sera régie par les Autochtones. Ce sera une plateforme unique en son genre pour faire entendre les voix ténos et autochtones et promouvoir des travaux scientifiques. Bien qu'il existe déjà des revues universitaires abordant les réalités circumpolaires, elles sont souvent publiées par des établissements situés dans les provinces du sud ou ailleurs dans le monde; elles sont souvent moins accessibles, car il faut s'y abonner ou payer pour les lire. La revue projetée augmentera la notoriété des chercheurs du Nord et l'accès à leurs travaux; elle diffusera des études utiles pouvant orienter les politiques et les pratiques aux TNO, et elle mettra sur un pied d'égalité la voix des chercheurs autochtones, le savoir traditionnel et la science occidentale. Le projet est aussi appuyé par le Centre Dechinta pour la recherche et l'apprentissage.

FAITS SAILLANTS 2021-2022

ÉQUIPE DU COLLÈGE AURORA

Médaille académique décernée pour le remarquable travail des diplômés

Mike Palmer, directeur du Centre de recherche du Slave Nord, a obtenu son doctorat en sciences de l'environnement et géographie à l'Université Carleton d'Ottawa. Sa thèse de doctorat explore les processus environnementaux qui déterminent le rétablissement du paysage affecté par l'exploitation minière autour de Yellowknife. Le projet a été élaboré en collaboration avec le personnel du Service des terres et de l'Environnement de la Première Nation des Dénés Yellowknives, en réponse aux préoccupations constantes concernant les répercussions environnementales des anciennes activités minières de la région. Les résultats de cette recherche ont été publiés dans plusieurs revues scientifiques de premier plan, ont éclairé les décisions politiques du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et ont aidé les habitants de



Yellowknife, de Ndil et de Dettah à mieux comprendre l'étendue de l'impact des activités minières passées et les processus qui contrôlent le rétablissement naturel du paysage. Pour saluer les recherches de Mike Palmer, l'assemblée de l'Université Carleton lui a remis une médaille académique soulignant son travail exceptionnel.

Diplômes de deuxième et troisième cycles obtenus

Le perfectionnement professionnel est une composante essentielle pour tout établissement d'enseignement postsecondaire. Les membres suivants de l'équipe du Collège Aurora ont récemment obtenu un diplôme d'études supérieures:

Dr. Mike Palmer, directeur du Centre de recherche du Slave Nord : doctorat en sciences de l'environnement et géographie, Université Carleton.

93

Autochtones



205



Non-Autochtones

19 Doctorats

27 Certificates d'études sup.

77 Maîtrises

9 Diplômes d'études sup.

4 Titres de CPA

16 Certifications Sceau rouge

1 Titres de CFE

5 Certificats de compagnon

Melanie Adams, bibliothécaire et coordonnatrice de la réussite des étudiants au campus Aurora : maîtrise en sciences de l'information (bibliothécaire) avec distinction, Université Charles Sturt (à distance). Elle a bénéficié de la bourse de recherche Sage, qui récompense l'étudiant ayant obtenu la meilleure note dans le cours obligatoire Recherche pratique, et a été nommée sur la liste du doyen.

Wanda Roberts, responsable de programme aux programmes de santé : maîtrise en pédagogie de l'enseignement ouvert, numérique et à distance, avec concentration en leadership éducatif à l'Université d'Athabasca (à distance). Elle a été nommée pour la Médaille d'or excellence du Gouverneur général pour ses réalisations dans un programme d'études supérieures.

Catherine Ardiles, enseignante au baccalauréat en sciences infirmières (B.Sc. inf.) : maîtrise en éducation des adultes à l'Université Yorkville (à distance).

Lydia Montana, enseignante principale au B.Sc.inf. : maîtrise en sciences infirmières à l'Université d'Athabasca (à distance).

Rosalee Taylor, enseignante au B.Sc.inf. : maîtrise en éducation des adultes et changement intégral à l'Université de la Colombie - Britannique (à distance).



Certificats en éducation des adultes

Quatre membres du corps enseignant et du personnel ont obtenu leur certification du Collège Aurora:

Colin Dempsey, enseignant en administration des affaires

Kimberley MacKenzie, enseignante principale au perfectionnement des infirmières en santé communautaire

Greta Sittichinli, responsable des programmes en administration de bureau

Xiaoyi Yan, coordonnateur d'approche en alphabétisation

Une enseignante au baccalauréat participe à a conférence de Washington

Kim Lemky, enseignante en administration des affaires, a participé à la conférence sur les campus régionaux de médecine de l'Association of American Medical Colleges (www.aamc.org), tenue à Washington en juin 2022. Elle y a partagé ses recherches et coordonné un atelier sur l'évaluation des retombées économiques des campus régionaux de médecine. Les recherches de Mme Lemky sur l'évaluation des retombées économiques contribuent directement au contenu de ses cours dispensés au Collège Aurora, comme le *BUSI 0212 Développement économique communautaire*.



north2north

En mai 2022, trois employés du Collège Aurora ont participé à un voyage north2north avec un groupe de l'Université du Yukon et du Collège de l'Arctique du Nunavut. Ce voyage de réseautage, à destination de sept universités du nord de la Norvège, de la Suède et de la Finlande, avait pour but d'encourager les futurs échanges d'étudiants et de personnel avec d'autres établissements circumpolaires. north2north, programme de mobilité de l'Université de l'Arctique, a été pensé pour favoriser les possibilités d'apprentissage en dehors du Canada en s'imprégnant d'autres lieux et d'autres cultures du Nord. C'est par ailleurs Affaires mondiales Canada qui a financé ce programme au pays, créant ainsi des opportunités supplémentaires pour les étudiants et le personnel du Collège de participer à de futurs échanges. Chaque année, un appel à candidatures est lancé pour sélectionner les personnes intéressées. Du reste, un membre du personnel du Collège Aurora a été choisi pour y participer à l'automne 2022.

COLLÈGE AURORA

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉES

AU 30 JUIN, 2022

COLLÈGE AURORA

RESPONSABILITÉ DU BUREAU DE RÉGIE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers du Collège Aurora (le « Collège ») et tous les renseignements compris dans le présent rapport annuel relèvent de la direction du Collège et ont été examinés et approuvés par l'administrateur public. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada et comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

En s'acquittant de sa responsabilité en matière d'information financière, la direction recourt à des systèmes et à des pratiques de contrôle financier et de gestion qui sont conçus pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que des registres appropriés sont tenus, que les actifs sont protégés et que le Collège respecte les lois en vigueur. Ces contrôles et ces pratiques garantissent la bonne marche des opérations, la préparation d'une information financière fiable en temps opportun et le respect des politiques du Collège et des exigences de la loi.

L'administrateur public doit veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il rencontre régulièrement les membres de la direction et les auditeurs externes, ces derniers ayant librement et pleinement accès à l'administrateur public.

L'auditeur externe du Collège, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et présente son rapport au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.



Glenda Vardy Dell
Présidente



Celestine Starling
Directrice des finances et chef des services financiers

Fort Smith, Canada
23 novembre 2022



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Collège Aurora « le Collège », qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Collège Aurora dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la *Loi sur la gestion des finances publiques* des Territoires du Nord-Ouest et ses règlements, la *Loi sur le Collège Aurora* et ses règlements ainsi que les règlements administratifs du Collège Aurora.

À notre avis, les opérations du Collège Aurora dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur le Collège Aurora*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par le Collège Aurora et les états financiers sont conformes à ces livres.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Collège Aurora aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Collège Aurora à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sophie Bernard', written in a cursive style.

Sophie Bernard, CPA, CGA

Directrice principale

Vancouver, Canada
Le 23 novembre 2022

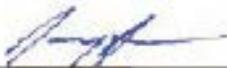
COLLÈGE AURORA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 juin 2022
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Actifs financiers		
Trésorerie	18 974 \$	19 714 \$
Débiteurs (note 3)	3 985	1 666
Stocks destinés à la vente	152	—
	<u>23 111</u>	<u>21 380</u>
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 13a)	1 124	1 273
Passif au titre de la paie (notes 13a et 17)	3 173	2 394
Revenus reportés (note 15)	2 649	2 027
Sommes dues au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (note 9)	5 595	2 696
Avantages sociaux futurs (note 4)	1 403	1 421
Fonds de perfectionnement professionnel (note 5)	3 238	2 750
	<u>17 182</u>	<u>12 561</u>
Actifs financiers nets	<u>5 929</u>	<u>8 819</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	708	510
Immobilisations corporelles (note 6)	5 798	5 666
	<u>6 506</u>	<u>6 176</u>
Excédent accumulé (note 7)	<u>12 435 \$</u>	<u>14 995 \$</u>

Engagements et droits contractuels (notes 11 et 12)

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :



Denny Rodgers
Administrateur public



Glenda Vardy Dell
Présidente

COLLÈGE AURORA
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022
(en milliers de dollars)

	Budget	<u>2022</u> Réal	<u>2021</u> Réal
Revenus (annexe A)			
Revenus provenant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (note 8)	41 818 \$	43 090 \$	42 044 \$
Revenus liés à des projets			
Gouvernement du Canada	5 787	4 752	3 974
Autres contributions provenant de tiers	2 459	2 271	1 520
Revenus autonomes			
Droits de scolarité	1 559	2 137	1 785
Recouvrements et autres	548	1 482	868
Chambre et pension	906	1 146	744
Intérêts créditeurs	140	174	148
	<u>53 217</u>	<u>55 052</u>	<u>51 083</u>
Dépenses (annexe A)			
Éducation et formation	20 982	18 634	15 995
Services aux étudiants	11 577	11 103	10 897
Services mis en commun	3 082	10 440	8 602
Services communautaires et centres d'apprentissage	11 373	9 566	9 863
Institut de recherche Aurora	6 644	5 686	4 915
Services comptables et financiers	2 282	2 183	1 952
	<u>55 940 \$</u>	<u>57 612 \$</u>	<u>52 224 \$</u>
Déficit de l'exercice	(2 723)	(2 560)	(1 141)
Excédent accumulé au début de l'exercice	<u>14 995</u>	<u>14 995</u>	<u>16 136</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>12 272 \$</u>	<u>12 435 \$</u>	<u>14 995 \$</u>

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE AURORA
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022
(en milliers de dollars)

	Budget	<u>2022</u> Réal	<u>2021</u> Réal
Déficit de l'exercice	(2 723) \$	(2 560) \$	(1 141) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(755)	(1 817)	(911)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 100</u>	<u>1 685</u>	<u>1 513</u>
	<u>345</u>	<u>(132)</u>	<u>602</u>
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	<u> </u>	<u>(198)</u>	<u>(145)</u>
(Diminution) des actifs financiers nets	(2 378)	(2 890)	(684)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	<u>8 819</u>	<u>8 819</u>	<u>9 503</u>
	6 441 \$	5 929 \$	8 819 \$
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>	<u><u> </u></u>

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE AURORA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022
(en milliers de dollars)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	38 203 \$	36 336 \$
Étudiants et tierces parties	6 184	5 210
Gouvernement du Canada	2 755	4 573
Intérêts	174	148
Sorties de fonds		
Rémunération et avantages sociaux	(33 507)	(36 119)
Fournisseurs	(12 732)	(12 284)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 077</u>	<u>(2 136)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 817)</u>	<u>(852)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(1 817)</u>	<u>(852)</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(740)	(2 988)
Trésorerie au début de l'exercice	<u>19 714</u>	<u>22 702</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>18 974 \$</u>	<u>19 714 \$</u>

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

1. POUVOIR ET MANDAT

a) Pouvoir et objet

Le Collège Aurora (le « Collège ») a été constitué en vertu de la *Loi sur le Collège Aurora*. En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques des Territoires du Nord-Ouest (TNO)*, le Collège est une société territoriale exonérée d'impôt.

Le Collège Aurora est un établissement à campus multiples qui fournit un large éventail de services éducatifs aux étudiants adultes des Territoires du Nord-Ouest. Les programmes sont axés tout particulièrement sur le milieu septentrional et sur les besoins des résidents, de la population active et des collectivités du Nord. Pour ce faire, des cours et des services sont offerts dans les campus et les collectivités de l'ensemble des TNO. Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche Aurora, le Collège a également la responsabilité de mener et de soutenir des activités de recherche aux TNO.

b) Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le Collège reçoit des contributions mensuelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) qui correspondent aux crédits accordés conformément au budget principal des dépenses du gouvernement et qui sont ajustées par des crédits supplémentaires. Les contributions doivent être utilisées pour l'administration et l'exécution des programmes d'éducation aux adultes et de niveau postsecondaire du Collège aux TNO. Le Collège a le droit de conserver tous les excédents et est responsable de tous les déficits.

Le bon fonctionnement du Collège dépend économiquement des contributions du GTNO.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public (NCSP) du Canada.

Les paragraphes qui suivent présentent un résumé des principales conventions comptables :

a) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers en conformité avec les NCSP exige que le Collège fasse des estimations et formule des hypothèses qui influencent les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. En raison de leur nature, ces estimations comportent un degré d'incertitude de mesure. L'effet sur les états financiers des modifications apportées à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourrait être important, même si, au moment de la préparation des présents états financiers, le Collège les juge raisonnables. Certaines des estimations les plus importantes de la direction concernent la provision pour les créances douteuses, les avantages sociaux futurs, l'amortissement et les produits à recevoir.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes des comptes bancaires, après déduction des chèques en circulation.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles transférées au Collège au moment de sa constitution ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande estimative. Les acquisitions ultérieures sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative restante selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Équipement mobile	3 à 20 ans
Agrandissements et rénovations de bâtiments	20 ans
Mobilier et équipement	2 à 10 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail (3 à 12 ans)

Les coûts des travaux en cours sont capitalisés à mesure qu'ils sont engagés. Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées comme travaux en cours et ne sont pas amorties jusqu'à ce qu'elles soient mises en service.

d) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Tous les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (RRFP) administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées par le Collège correspondent au coût total pris en charge par l'employeur. Ce montant est actuellement fondé sur un multiple des cotisations exigées des employés et peut fluctuer avec le temps, en fonction des résultats du RRFP. Les cotisations du Collège sont passées en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus et représentent l'obligation totale au titre de ses prestations de retraite. En vertu de la législation en vigueur, le Collège n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du RRFP.

ii) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés

Conformément aux conditions d'emploi, les employés peuvent avoir droit à des avantages autres que les prestations de retraite s'ils démissionnent, prennent leur retraite ou déménagent. Les employés admissibles ont droit à des indemnités établies en fonction de leurs années de service, jusqu'à un maximum prévu dans leurs conditions d'emploi.

L'admissibilité varie en fonction de divers facteurs comme le lieu de travail, la date d'embauche ou les motifs de la cessation d'emploi. Ces indemnités sont payées au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Dans les cas de mises à pied, des indemnités de cessation d'emploi sont également comptabilisées. Les congés rémunérés comprennent les congés de maladie,

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

les congés spéciaux et les congés parentaux et de maternité. Les droits accumulés non acquis relatifs aux congés de maladie ou aux congés spéciaux sont comptabilisés dans la période durant laquelle un employé fournit des services, alors qu'un congé de maternité ou parental est guidé par les événements et est comptabilisé dès que le congé commence. Une évaluation actuarielle du coût lié à ces indemnités (à l'exception des congés parentaux et de maternité) a été effectuée à partir de données fournies par la direction et d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction.

e) Contributions du gouvernement

Une contribution du gouvernement est comptabilisée à titre de produit lorsque le financement est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les conditions de financement créent une obligation qui doit être considérée comme un passif.

Le Collège reçoit ses crédits du GTNO de façon mensuelle, étant donné que son exercice financier est différent de celui du gouvernement. Ces contributions sont comptabilisées à titre de produits durant la période à laquelle le financement se rapporte, une fois que celui-ci est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont remplis.

f) Revenus autonomes

Les droits de scolarité, les revenus des logements et des pensions, ainsi que les recouvrements et les autres recettes sont comptabilisés comme revenus au moment où les services (pour l'essentiel) ou les produits sont fournis. Les droits de scolarité perçus avant la tenue des cours sont reportés puis comptabilisés au moment où les cours sont donnés.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'exercice.

g) Revenus liés à des projets et revenus reportés

Le Collège fournit des services contractuels d'éducation et de recherche à des entreprises privées ainsi qu'aux ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements fédéral et territorial. Les paiements reçus en vertu de ces contrats pour des cours et projets dont l'élaboration et la prestation ne sont pas achevées sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient terminés conformément aux ententes.

Les revenus provenant des ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements fédéral et territorial sont comptabilisés une fois que les critères d'admissibilité sont remplis et que les versements sont autorisés, sauf si les conditions de financement créent une obligation qui doit être considérée comme un passif.

h) Services contractuels

Les marchés de services fournis au Collège sont obtenus au moyen d'ententes contractuelles : services d'impression, services d'alimentation, services de formation, locations à bail et contrats de location. Les montants correspondants sont passés en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

i) Passifs éventuels

Un passif éventuel est un élément de passif possible qui peut se transformer en passif réel si un ou plusieurs événements futurs se produisent (ou pas). Dans la mesure où l'événement futur risque ou non de se produire où l'on peut établir avec une certaine exactitude la valeur de la perte qui en découle, un passif estimatif sera comptabilisé et une charge sera portée aux états financiers. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité ou d'estimer le montant d'une façon raisonnable, le passif éventuel sera présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

j) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant réception des services auxquels ils se rapportent sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont comptabilisées comme une dépense ou une immobilisation corporelle lorsque les services concernés sont rendus.

k) Fonds et réserves

Avec l'approbation de l'administrateur public, certains montants sont mis de côté à titre d'excédent accumulé affecté aux charges d'exploitation et aux dépenses en immobilisations futures. Les transferts vers des fonds et des réserves ou à partir de ceux-ci sont comptabilisés au moment de leur approbation.

l) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés par catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Les actifs financiers du Collège comprennent la trésorerie et les comptes débiteurs, qui sont tous deux évalués au coût. Les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer, le passif au titre de la paie, les sommes dues au GTNO ainsi que le fonds de perfectionnement professionnel, qui sont tous évalués au coût.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Lorsque les actifs financiers sont dépréciés, les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. La provision pour les créances douteuses s'appuie sur les meilleures estimations de la direction concernant les pertes probables. La provision est calculée en fonction d'un pourcentage de comptes débiteurs particuliers classés chronologiquement et qui ont subi une dépréciation selon la direction. La provision apparaît sous la forme d'une réduction des débiteurs. La direction recommande la radiation des comptes étudiants considérés comme irrécouvrables. La radiation des comptes étudiants et autres débiteurs est soumise à l'administrateur public pour approbation.

m) Budget

Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental présente dans ses états financiers une comparaison des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets de la période avec ceux qui étaient prévus. Les chiffres du budget constituent le plan financier initial du Collège pour l'exercice, qui a été approuvé par l'administrateur public du Collège. Ces chiffres ne reflètent pas les ajustements ultérieurs effectués au cours de l'exercice.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

n) Opérations entre apparentés

Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental divulgue les opérations interentités et entre apparentés. Le Collège est apparenté à tous les ministères et sociétés territoriales qui relèvent du GTNO, de même qu'à leurs principaux dirigeants respectifs, c'est-à-dire les personnes qui assument l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et de la surveillance des activités du Collège. Les opérations entre apparentés, à l'exception des opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités désignent les opérations qui ont lieu entre des entités qui font l'objet d'un contrôle commun. Elles sont comptabilisées au montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf lorsqu'elles sont conclues selon des conditions semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient été indépendantes, ou lorsque les coûts indiqués sont recouverts, auxquels cas elles sont évaluées à la valeur d'échange.

Le Collège reçoit certains services fournis gratuitement par le GTNO (note 10). Le coût de ces services, évalué à sa valeur comptable, est comptabilisé à titre de charge, avec crédit compensatoire aux produits, afin de refléter le coût total des activités du Collège dans ses états financiers. Les services reçus à titre gracieux et qui ne peuvent être évalués de façon fiable ne sont pas comptabilisés.

o) Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente consistent en produits finis et sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

p) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont comptabilisés au coût. On comptabilise une provision pour moins-value lorsque le recouvrement du compte débiteur est considéré comme douteux.

q) Crédoiteurs et charges à payer

Les passifs financiers comprennent les comptes crédoiteurs et les charges à payer, ainsi que les passifs au titre de la paie, des avantages sociaux et de l'indemnité de congé annuel. Ces charges sont évaluées au coût.

Collège Aurora
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

3. COMPTES DÉBITEURS

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	(en milliers de \$)		
	<u>Comptes débiteurs</u>	<u>Provision</u>	<u>Net</u>
			<u>Net</u>
Gouvernement du Canada	2 181		2 181
Autres	1 580	235	1 345
Étudiants	474	361	113
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	346		<u>346</u>
	<u>4 581</u>	<u>596</u>	<u>1 666</u>

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Prestations de retraite

Le Collège et tous les employés admissibles cotisent au régime de retraite de la fonction publique (RRFP), un régime contributif à prestations déterminées, à employeurs multiples, établi par voie législative et financé par le gouvernement du Canada. Les employés de même que le Collège sont tenus d'y verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe le montant des cotisations à verser par l'employeur selon un multiple de la cotisation exigée des employés. La cotisation générale en vigueur à la fin de l'exercice était de 1,02 \$ (1,01 \$ en 2021) pour chaque dollar versé par les employés, et elle était de 5,91 \$ (3,59 \$ en 2021) pour chaque dollar versé par les employés pour la partie du salaire excédant 191 300 \$ (181 600 \$ en 2021).

Le Régime a été modifié en 2013 afin de repousser l'âge normal de la retraite et les autres seuils liés à l'âge de 60 à 65 ans pour les nouveaux participants du régime, à compter du 1^{er} janvier 2013. L'âge de la retraite reste à 60 ans pour les participants embauchés avant. Pour les nouveaux employés qui ont commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2013 ou après, le Collège cotise 1,00 \$ (1,00 \$ en 2021) pour chaque dollar versé par l'employé et 5,91 \$ (3,59 \$ en 2021) pour chaque dollar versé par les employés pour la partie du salaire excédant 191 300 \$ (181 600 \$ en 2021).

Le Collège et tous les employés admissibles ont cotisé comme suit pour l'année au régime de retraite de la fonction publique (RRFP) :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de \$)	
Cotisations versées par les employés	2 291	2 280
Cotisations versées par le Collège	<u>2 248</u>	<u>2 284</u>
	<u>4 539</u>	<u>4 564</u>

b) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés

Le Collège verse à ses employés des indemnités de départ (démission et départ à la retraite) ainsi que des indemnités de déménagement et de congés rémunérés (congés de maladie, congés spéciaux, congés de maternité et congés parentaux). Les régimes d'avantages sociaux ne sont pas précapitalisés et aucun actif n'y est greffé, ce qui a pour effet de créer un déficit pour le régime équivalant à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Les indemnités de départ sont versées aux employés du Collège en fonction des modalités de cessation d'emploi (p. ex. démission ou départ à la retraite) et d'une combinaison adéquate de facteurs comme le moment d'embauche, le taux salarial, le nombre d'années de service continu et l'âge. Ces indemnités sont plafonnées. Les indemnités de déménagement sont

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

déterminées en fonction de divers critères, les principaux étant le lieu d'embauche, la catégorie d'employé et la durée d'emploi. Les indemnités de ces deux catégories sont évaluées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées.

Les congés rémunérés s'accumulent généralement à mesure que l'employé fournit des services et sont octroyés lorsque survient un événement rendant l'employé admissible aux indemnités prévues par les modalités du régime. Parmi ces événements se trouvent la maladie de l'employé ou d'une personne à sa charge et le décès d'un membre de la famille immédiate. Les congés parentaux et de maternité comptent parmi les avantages sociaux qui ne s'accumulent pas. Les avantages qui s'accumulent au titre de congés rémunérés ont été évalués sur une base actuarielle selon la méthode liée à l'utilisation prévue.

Résultats d'évaluation

L'évaluation actuarielle a été réalisée en date du 11 février 2022. Les résultats ont été extrapolés au 30 juin 2022. La date de la prochaine évaluation actuarielle est fixée au 30 juin 2025. Le passif est déterminé par calcul actuariel comme la valeur actuelle des prestations constituées au 30 juin 2022. Les valeurs présentées ci-dessous concernent tous les avantages sociaux regroupés compris dans les congés rémunérés et les indemnités de cessation d'emploi au sein du Collège.

Variation des obligations	Indemnités de départ et congés rémunérés			
	<u>Déménagement</u>	<u>Absences</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
			(en milliers de \$)	
Obligation au titre des prestations constituées en début d'exercice	918	371	1 289	1 399
Coûts actuels des services	50	39	89	91
Coût financier	30	13	43	38
Prestations versées	(79)	(37)	(116)	(190)
Ajustement actuariel	95	(27)	68	(49)
Modification au régime	1	(4)	(3)	-
Obligation au titre des prestations constituées en fin d'exercice	1 015	355	1 370	1 289
Pertes actuarielles nettes non amorties (Gains actuariels nets non amortis)	(69)	102	33	132
Passif au titre des prestations constituées	946	457	1 403	1 421

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	Indemnités de départ et congés rémunérés			
	<u>Déménagement</u>	<u>Absences</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Charge au titre des avantages sociaux	(en milliers de \$)			
Coûts actuels des services	50	39	89	91
Coût financier	30	13	43	38
Amortissement des pertes actuarielles nettes (gains)	(23)	(8)	(31)	(24)
Modification au régime	1	(4)	(3)	–
Total	58	40	98	105

Hypothèses

	<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>
Taux d'actualisation	4,1 % par année	3,3 % par année
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0 % par année	2,0 % par année
Taux d'inflation (indemnité de déménagement)	Nul	Nul
Mortalité	Table de mortalité avec échelle d'amélioration MI-2017	Table de mortalité avec échelle d'amélioration MI-2017

Les paiements prévus au cours des cinq prochains exercices financiers sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Indemnités de départ et congés rémunérés		
	<u>Déménagement</u>	<u>Absences</u>	<u>Total</u>
	(en milliers de dollars)		
2023	77	22	99
2024	91	25	116
2025	94	23	117
2026	104	27	131
2027	118	31	149
Total	484	128	612

5. FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Conformément aux conventions collectives, le Collège doit contribuer chaque année au fonds de perfectionnement professionnel à hauteur de : a) 3 % des salaires des enseignants admissibles; et b) 1 500 \$ par enseignant admissible. Les contributions au fonds de perfectionnement professionnel sont comptabilisées comme une charge dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

5. FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (suite)

Le fonds représente les provisions annuelles accumulées pour les activités de perfectionnement professionnel, moins les dépenses de perfectionnement professionnel admissibles accumulées. Le Collège prévoit régler l'obligation au fil des demandes de remboursement admissibles qui lui seront présentées à l'avenir.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de \$)	
Fonds de perfectionnement professionnel, en début d'exercice	2 750	2 344
Contributions	623	556
Frais de perfectionnement professionnel, payés durant l'exercice	<u>(135)</u>	<u>(150)</u>
Fonds de perfectionnement professionnel, en fin d'exercice	<u>3 238</u>	<u>2 750</u>

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

30 juin 2022

(en milliers de \$)	Équipement mobile	Additions et améliorations aux immeubles	Mobilier et équipement ¹	Améliorations locatives	Travaux en cours	2022 Total	2021 Total
Coût							
Solde d'ouverture	5 857 \$	1 991 \$	9 295 \$	1 732 \$	–	18 875 \$	18 010 \$
Additions	152	–	1 282	143	240	1 817	911
Cessions	(105)	–	–	–	–	(105)	(46)
Solde de clôture	<u>5 904</u>	<u>1 991</u>	<u>10 577</u>	<u>1 875</u>	<u>240</u>	<u>20 587</u>	<u>18 875 \$</u>
Amortissement cumulé							
Solde d'ouverture	3 925	1 991	5 945	1 348	–	13 209	11 742
Amortissement	326	–	1 245	114	–	1 685	1 513
Cessions	(105)	–	–	–	–	(105)	(46)
Solde de clôture	<u>4 146</u>	<u>1 991</u>	<u>7 190</u>	<u>1 462</u>	<u>–</u>	<u>14 789</u>	<u>13 209</u>
Valeur comptable nette	<u>1 758 \$</u>	<u>–</u>	<u>3 387 \$</u>	<u>413 \$</u>	<u>240 \$</u>	<u>5 798 \$</u>	<u>5 666 \$</u>

¹ De l'équipement informatique pour une valeur de 252 791 \$ a été incorporé à la rubrique mobilier et équipement, mais n'a pas été mis en service ni amorti (0 \$ en 2021).

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

7. EXCÉDENT ACCUMULÉ

Le solde de l'excédent accumulé comprend la valeur comptable nette des immobilisations corporelles transférées au Collège lors de sa constitution et les résultats d'exploitation depuis cette date. Les affectations suivantes ont été effectuées à partir de l'excédent accumulé :

(en milliers de \$)

	Solde d'ouverture au 1 ^{er} juillet 2021	Résultats de fonctionnement nets	Appropriées	Utilisées pour le fonctionnement	Solde de fermeture au 30 juin 2022
Réserves					
a) Réserve de recherche stratégique du Nord	625	–	–	–	625
b) Réalisation du programme	300	–	–	–	300
c) Recherche et développement	301	–	48	–	349
d) Dons affectés	35	–	–	–	35
Total des réserves	1 261	–	48	–	1 309
Excédent (déficit) de fonctionnement	13 734	(2 560)	(48)	–	11 126
Total de l'excédent accumulé	14 995	(2 560)	–	–	12 435

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

7. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

a) Réserve de recherche stratégique du Nord

Cette affectation a été établie à même l'excédent du Projet de recherche sur les hydrates de méthane afin de réserver des fonds à la recherche stratégique dans le Nord dont les Ténos tireront profit.

b) Réalisation du programme

Cette affectation a été établie pour couvrir les coûts prévus des programmes dans le cadre de la proposition annuelle de programmes et de services préparée par le Collège, et pour laquelle le financement gouvernemental n'a pas été approuvé. Les attributions relatives à cette affectation doivent être approuvées par l'administrateur public.

c) Recherche et développement

Cette affectation a été établie pour aider à financer la recherche et le développement dans le cadre des programmes pour chercheurs associés et boursiers de l'Institut de recherche Aurora (IRA). Chaque année, tous les produits administratifs non grevés de l'IRA qui sont gagnés après l'exécution des contrats avec des tiers sont virés à cette affectation. Le Conseil consultatif de recherche doit approuver l'utilisation de l'affectation.

d) Dons affectés

De temps en temps, le Collège reçoit des dons de particuliers et d'entreprises sous réserve de conditions particulières. Afin que les conditions des donateurs soient respectées, les dons sont virés aux dons affectés jusqu'à ce que les conditions soient remplies.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

8. REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

	2022	2021
	(en milliers de \$)	
Contributions au fonctionnement	32 689	32 375
Services reçus à titre gracieux (note 10)	5 887	5 369
Revenus liés à des projets	<u>4 514</u>	<u>4 300</u>
	43 090	42 044

Les revenus du Collège proviennent à hauteur de 78 % (82 % en 2021) du gouvernement, sous la forme d'une contribution, de recettes liées à des projets, et de services reçus à titre gracieux. Ce financement est essentiel à la poursuite des activités de l'établissement.

9. APPARENTÉS

Le Collège reçoit des sommes du GTNO, dont les revenus de contrats et son financement de base, précisé dans la note 8. De plus, le gouvernement transfère au Collège le revenu des droits de scolarité, d'une valeur de 150 000 \$, et cela est inscrit dans les résultats, avec l'excédent accumulé dans les recettes autonomes, dans la rubrique des droits de scolarité. Le Collège doit également des sommes au GTNO, en vertu d'ententes administratives, pour les frais d'exploitation des installations et les coûts des services publics, les avantages sociaux, les salaires et d'autres charges. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

	2022	2021
	(en milliers de \$)	
Sommes à recevoir du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) (note 3)	346	961
Sommes dues au GTNO		
Passif au titre des services de paie fournis	4 283	2 452
Avances remboursables liées aux programmes et autres obligations	<u>1 312</u>	<u>244</u>
Montant total dû au GTNO	<u>5 595</u>	<u>2 696</u>

Les passifs ci-dessus ne portent pas intérêt et sont remboursables sur demande.

Charges

Les employés du Collège sont payés par le gouvernement. Le Collège a remboursé au GTNO la somme de 36 588 000 \$ en 2022 (33 417 000 \$ en 2021), comptabilisée à la valeur d'échange, pour les salaires versés (annexe A).

En vertu d'ententes administratives, le GTNO facture certains services de soutien offerts au Collège. Le Collège a remboursé au GTNO la somme de 4 509 000 \$ (4 138 000 \$ en 2021) pour les frais d'exploitation des installations et les frais des services publics, les avantages sociaux et d'autres charges, y compris les coûts de la transformation en université polytechnique comptabilisés à la valeur d'échange dans les présents états financiers.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

10. SERVICES REÇUS À TITRE GRACIEUX

Au cours de l'exercice, le GTNO a fourni gratuitement des services au Collège, notamment des services en sous-traitance, des services publics, des locations d'immeubles, la réparation et la maintenance.

Le GTNO permet aussi au Collège d'utiliser sans frais de location des installations sur deux campus, ainsi que certains logements pour étudiants et centres communautaires d'apprentissage. Le calcul du coût d'utilisation de ces installations repose sur la charge d'amortissement du GTNO pour ces actifs, à sa valeur comptable.

Les services fournis gratuitement par le gouvernement comprennent aussi les assurances et la gestion des risques, des conseils juridiques, la gestion de projet et la traduction. Ces services ont été inscrits selon la valeur comptable confirmée par le gouvernement.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de \$)	
Services publics	2 624	2 164
Location de bâtiments	1 633	1 628
Réparations et maintenance	1 339	1 342
Services contractuels	291	235
	<u>5 887</u>	<u>5 369</u>

Les services qui font partie du rôle d'organisme central du gouvernement et sont fournis par l'intermédiaire de sa division des Services partagés ne sont pas enregistrés. Donc, on ne peut estimer raisonnablement leur coût et ils ne sont pas inscrits dans les présents états financiers. Ces services comprennent, sans s'y limiter, la gestion de la construction, l'entreposage des dossiers, les opérations informatiques, la cession d'actifs, la gestion des ressources humaines, le traitement de la paie, les déplacements pour raisons médicales et l'administration des avantages sociaux.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En plus des installations fournies par le GTNO, le Collège a des contrats de location-exploitation et des ententes de services pour les logements des étudiants, les salles de cours, le matériel de bureau et d'autres services, et s'est engagé à effectuer les paiements suivants :

	<u>Ententes de service</u>	<u>Contrats de location-exploitation</u>	<u>Projets d'immobilisations</u>
	(en milliers de \$)		
2023	806	2 234	4 210
2024	184	1 639	590
2025	69	1 385	–
2026	7	397	–
Après	–	221	–
	1 066	5 876	4 800

12. DROITS CONTRACTUELS

Le Collège a conclu des accords contraignants avec des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de programmes et de projets, et recevra à cet effet, après le 30 juin 2022, les versements suivants :

<u>Partenaire de financement</u>	<u>2022-2023</u>	<u>2024 à 2031</u>	<u>Total</u>
	(en milliers de \$)		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	4 286	–	4 286
Autre	1 516	1 405	2 921
Gouvernement du Canada	1 008	484	1 492
	6 810	1 889	8 699

13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les instruments financiers du Collège sont la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, le passif au titre de la paie et les sommes dues au GTNO et au titre du fonds de perfectionnement professionnel; tous sont évalués au coût.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

En utilisant ces instruments financiers, le Collège s'expose aux risques suivants :

a) Risque de liquidité

Il désigne le risque qu'une entité éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Le Collège gère les risques de liquidité en surveillant régulièrement les flux de trésorerie prévus et réels. Le Collège est d'avis qu'il n'aura pas de difficulté à honorer les obligations futures associées à ses passifs financiers.

	<u>0 à 90 jours</u>	<u>91 à 365 jours</u>	<u>1 à 2 ans</u>	<u>plus de 2 ans</u>
	(en milliers de \$)			
Passif au titre de la paie	3 173	–	–	–
Créditeurs et charges à payer	1 120	4	–	–
	4 293	4	–	–

b) Risques de crédit

Le Collège est exposé aux risques de crédit portant sur sa trésorerie et ses comptes débiteurs.

Trésorerie

Les risques de crédit associés à la trésorerie sont réduits au minimum étant donné que ces actifs sont détenus auprès d'une banque à charte canadienne. L'exposition maximale aux risques de crédit est de 18 974 000 \$ (19 714 000 \$ en 2021).

Débiteurs

Les risques de crédit associés aux débiteurs découlent de la possibilité que le client manque à ses obligations. Ces risques varient en fonction du débiteur et, au 30 juin 2022, les débiteurs du Collège comptaient entre autres le GTNO, le gouvernement fédéral et les étudiants.

Pour gérer ces risques, le Collège surveille le classement chronologique des débiteurs et entreprend des actions de recouvrement. L'exposition aux risques de crédit du Collège est réduite, car il fait affaire avec des contreparties solvables comme des organismes gouvernementaux et suit une politique de recouvrement pour les comptes étudiants. L'exposition maximale aux risques de crédit est de 3 985 000 \$ (1 666 000 \$ en 2021).

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Au 30 juin 2022, les comptes débiteurs en souffrance, mais non douteux se répartissaient ainsi :

	<u>91 à 365 jours</u>	<u>1 à 2 ans</u>	<u>plus de 2 ans</u>
	(en milliers de \$)		
Autres tierces parties	566	23	–
Étudiants	24	–	9
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	9	1	–
Gouvernement du Canada	–	1	–
	<u>599</u>	<u>25</u>	<u>9</u>

Le Collège a créé une provision pour les créances douteuses qui reflète l'évaluation de la dépréciation des débiteurs. La provision s'appuie sur un pourcentage de montants précis et est fixée en fonction de la connaissance qu'a le Collège de la situation financière de ses clients, du classement chronologique des débiteurs, des conditions économiques actuelles et des résultats passés.

c) Risques de taux d'intérêt

Le Collège est exposé aux risques de taux d'intérêt dans la mesure où les variations des taux d'intérêt du marché provoquent des fluctuations des revenus d'intérêts issus de la trésorerie. Les risques ne sont pas importants étant donné l'échéance à court terme des éléments de trésorerie.

Même si la direction surveille l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, elle n'a pas recours à des politiques de gestion de ces taux pour contrer leurs fluctuations.

14. JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, du passif au titre de la paie et des sommes dues au GTNO et au titre du fonds de perfectionnement professionnel correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

15. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont appliqués à des objets précis, en vertu des exigences de la loi, de la réglementation ou des ententes concernées :

	<u>Contrats</u>	<u>Droits de scolarité</u>	<u>Fonds de recherche</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de \$)				
Solde au début de l'exercice	1 912	91	24	2 027	1 748
Entrées	3 905	93	94	4 092	3 279
Revenu comptabilisé	(3 347)	(91)	(32)	(3 470)	(3 000)
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 470</u>	<u>93</u>	<u>86</u>	<u>2 649</u>	<u>2 027</u>

16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Plan directeur des installations

Dans le cadre de la transformation du Collège Aurora en université polytechnique, le Collège et le gouvernement ont travaillé avec des experts reconnus dans les domaines de l'architecture, de la conception des universités et des échanges avec la population pour élaborer le plan directeur des installations (PDI) de l'université polytechnique. Ce genre de plan sert d'outil aux universités canadiennes et son achèvement représente un jalon vers la transformation. Le PDI est un document long et exhaustif. On y recommande les améliorations à apporter à chaque campus de l'établissement et on y fournit l'image claire des installations proposées aux campus Thebacha, Aurora et du Slave Nord (Yellowknife), ainsi que dans l'ensemble du réseau des centres d'apprentissage communautaires, pour les 5, 10 et 20 prochaines années. Le document en question ne constitue pas un engagement, mais il deviendra un outil de planification important pour le Collège Aurora et son conseil des gouverneurs, par exemple pour appuyer les efforts de co-investissement par le Collège et le gouvernement. Les coûts estimés du projet pour les installations de première importance se chiffrent à 82 900 000 \$ pour le campus Thebacha, à 239 400 000 \$ pour celui de Yellowknife et à 46 600 000 \$ pour celui d'Aurora. Les coûts estimés du projet pour les installations d'importance intermédiaire se chiffrent à 14 000 000 \$ pour le campus Thebacha, à 125 200 000 \$ pour celui de Yellowknife et à 13 300 000 \$ pour celui d'Aurora.

Obligations contractuelles

Le Collège a signé une modification à l'entente sur le projet d'agrandissement de l'entrepôt du Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest subséquent au 30 juin 2022 et s'engage à transférer un montant supplémentaire de 4 020 000 \$ à l'intention du ministère de l'Infrastructure du GTNO d'ici le 31 mars 2024.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

17. PASSIF AU TITRE DE LA PAIE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	(en milliers de \$)	
Comptabilisation des congés annuels	2 548	2 280
Comptabilisation des congés spéciaux et des salaires	483	11
Congés payés au lieu d'une rémunération des heures supplémentaires	142	103
	<hr/> 3 173	<hr/> 2 394

18. DÉPASSEMENT DE CRÉDIT

Pendant l'exercice, le Collège a dépassé son crédit de fonctionnement de 1 672 000 \$ ou 3 % (0 \$ en 2021).

Le dépassement du crédit contrevient au paragraphe 71 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui prévoit « [qu'il] est interdit d'engager une dépense qui entraîne un dépassement du crédit précisé dans le budget des dépenses d'un ministère ».

19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers du présent exercice.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

20. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Collège Aurora est un établissement à campus multiples qui fournit un large éventail de services éducatifs aux étudiants adultes des Territoires du Nord-Ouest. Aux fins de la présentation du rapport de la direction, les activités de fonctionnement sont organisées et présentées par fonds (annexe A). Les fonds ont été créés pour comptabiliser des activités précises, le but étant d'atteindre certains objectifs définis par le budget, la stratégie et le plan de travail, les restrictions ou les limites. Les services du Collège sont assurés par les départements, dont les activités sont présentées dans les renseignements sur ces fonds.

Les départements suivants ainsi que les services qu'ils fournissent ont été présentés séparément dans les informations sectorielles :

Services comptables et financiers

Le rôle de ces services est d'assurer la viabilité à long terme du Collège. Il comprend la préparation des budgets et leur contrôle, la communication de l'information financière, la mise en place et la surveillance des contrôles financiers et la gestion des flux de trésorerie. Ces services sont également responsables du fonctionnement du bureau principal et des bureaux régionaux.

Services mis en commun

Il s'agit de dépenses engagées à l'échelle du Collège qui sont nécessaires à son fonctionnement général. Ces services représentent la répartition des coûts liés au perfectionnement professionnel, à l'amortissement, aux avantages sociaux futurs des employés et au bureau du président. Le bureau du président comprend les services liés aux activités de fonctionnement du Collège, aux communications et aux relations publiques. Il a le mandat de gérer les activités de fonctionnement quotidiennes du Collège, de poursuivre sa mission et son ambition, et de concevoir et de mettre en œuvre un plan stratégique afin d'assurer le succès à long terme du Collège.

Services aux étudiants

Les services aux étudiants regroupent les installations de Fort Smith, de Yellowknife et d'Inuvik, le bureau du registraire et les bureaux régionaux d'admission.

Éducation et formation

Les services d'instruction et de formation ont pour sources le bureau du vice-président de l'instruction et de la formation, l'école des métiers, l'école des sciences de l'éducation, l'école de commerce et de leadership, l'école des sciences de la santé et des services sociaux, l'école des arts et des sciences, les systèmes et technologies de l'information et la bibliothèque.

COLLÈGE AURORA
Notes afférentes aux états financiers
30 juin 2022

20. INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

Services communautaires et centres d'apprentissage

Les services communautaires et centres d'apprentissage regroupent les programmes spéciaux et les ressources supplémentaires offerts dans les collectivités par l'entremise du Collège. Parmi ceux-ci, mentionnons l'école d'études développementales et les services fournis dans la région de Beaufort-Delta, la région du Sahtú, la région du Dehcho, la région des Tłı̨çhǫ, la région d'Akaitcho et la région du Slave Sud.

Institut de recherche Aurora

Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche Aurora, le Collège a également la responsabilité de mener et de soutenir des activités de recherche aux TNO.

COLLÈGE AURORA
Informations sectorielles
30 juin 2022

Annexe A

	Services financiers et comptables	Services mis en commun	Services aux étudiants	Instruction et formation	Services communautaires centres d'apprentissage	Institut de recherche Aurora	2022 Total	2022 Prévu	2021 Total
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022 (en milliers de \$)									
Revenus									
Revenus provenant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	2 140	626	10 404	18 539	8 343	3 038	43 090	41 818	42 044
Revenus liés à des projets									
Gouvernement fédéral	–	–	–	–	1 844	2 908	4 752	2 459	3 974
Autres contributions provenant de tiers	2	–	22	1 463	123	661	2 271	5 787	1 520
Revenus autonomes									
Droits de scolarité	–	–	28	1 482	626	1	2 137	1 559	1 785
Recouvrements et autres	15	778	469	27	18	175	1 482	548	868
Logement et pensions	–	–	1 076	–	–	70	1 146	906	744
Intérêts créditeurs	174	–	–	–	–	–	174	140	148
	2 331	1 404	11 999	21 511	10 954	6 853	55 052	53 217	51 083
Charges									
Rémunération et avantages sociaux	1 985	5 078	5 063	12 139	8 292	4 031	36 588	34 677	33 417
Location de bâtiments	–	6	4 956	1 792	34	–	6 788	6 785	6 351
Services contractuels	11	1 184	218	298	531	1 130	3 372	1 961	2 641
Services publics	–	–	67	2 670	2	14	2 753	2 531	2 273
Réparations et maintenance	49	1 341	185	411	15	27	2 028	2 159	1 794
Amortissement des immobilisations corporelles	–	1 685	–	–	–	–	1 685	1 100	1 513
Matériaux et fournitures	15	126	136	700	314	196	1 487	2 153	1 648
Honoraires et indemnités	100	872	74	140	38	55	1 279	1 647	1 336
Communications, fret et courrier	8	97	338	170	79	117	809	916	804
Déplacements et hébergement	7	40	4	164	68	54	337	659	175
Petit équipement	8	11	62	108	37	62	288	711	155
Honoraires professionnels	–	–	–	42	156	–	198	641	117
	2 183	10 440	11 103	18 634	9 566	5 686	57 612	55 940	52 224
Excédent (déficit) de l'exercice	148	(9 036)	896	2 877	1 388	1 167	(2 560)	(2 723)	(1 141)

* Les services mis en commun comprennent les produits et les charges du bureau du président.

ANNEXE A

Radiations non auditées

Montants en souffrance depuis sept ans		
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant
Leslie Beaulieu	09 septembre 2013	744,87 \$
Robert Beaulieu	08 avril 2013	50,00 \$
Chantelle Beck	04 septembre 2012	236,57 \$
Doris J Catholique	25 septembre 2013	186,09 \$
Merlanda Chille	07 mai 2014	60,00 \$
Mandy Cleary	18 février 2015	131,46 \$
Josh Desjarlais	10 mai 2013	46,57 \$
Adrian Drakes	04 mai 2015	70,00 \$
Mary Firth	16 juillet 2014	150,00 \$
Jean-Sebastien Fore	03 juin 2014	210,00 \$
Judith Gale	30 mai 2014	7 998,00 \$
Clara George	22 janvier 2014	1 563,00 \$
Norbert Steve Gomes	22 octobre 2014	96,69 \$
Kara Lola Hendrie	02 juin 2015	1 080,00 \$
Cassien Kaskamin	01 juin 2015	63,00 \$
Priscilla Lamouelle	30 novembre 2015	5 797,16 \$
Fiona Lyall	17 octobre 2014	65,00 \$
Vicki Lee Martin	15 septembre 2014	173,66 \$
Gregory McDonald	15 mai 2013	75,00 \$
Jordan Mercredi	30 juin 2015	575,00 \$
Andrew Modeste	09 septembre 2013	1 084,00 \$
Pauline Mulgrave	19 février 2015	357,50 \$
Douglas Norwegian	23 avril 2014	1 626,66 \$
Tammie O'Connor	25 juin 2013	210,00 \$
Jodie Raymond	06 septembre 2013	1 807,48 \$
Jamie Marlin Shae	30 juin 2015	249,00 \$
Mary Madeline Smallgeese	22 mars 2013	128,10 \$
Carlene Smith	10 février 2015	480,00 \$

Tynan Strus	15 mai 2013	45,00 \$
Cecile Tachynski	01 octobre 2014	186,00 \$
Cheslea Taylor	25 février 2015	3 517,12 \$
Lacey Taylor	25 février 2015	3 702,38 \$
Annie Rose Thrasher	01 mai 2015	7 323,84 \$
Joshua Wanazah	07 août 2014	117,44 \$
Bertha (Martina) Wedzin	30 août 2013	685,00 \$
Courtney Jane Wedzin	30 juin 2015	977,00 \$
Nolan Weyallon	30 juin 2015	270,00 \$
Dusty Yakeleya	30 juin 2015	2 373,50 \$
Karla Zoe	05 septembre 2013	1 950,00 \$
Total		46 462,09 \$

Solde inférieur à 30 \$		
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant
Catherine LaForest	25 novembre 2021	25,12 \$
Alfred Wegener Institute	18 octobre 2021	14,00 \$
Shiela Estuye	03 juillet 2020	10,00 \$
Total		49,12 \$

Solde créditeur inférieur à 10 \$		
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant
Gaylen Pischenger	09 janvier 2020	-7,00 \$
Brett Elemie	28 février 2020	-5,00 \$
Ashley Emoghok	10 août 2020	-5,00 \$
Crystal Anderson	15 octobre 2021	-5,00 \$
Actua	01 octobre 2021	-1,00 \$
Misbah Hafeez	05 novembre 2021	-1,00 \$
Nadia Strelloff	29 avril 2022	-0,70 \$
Priscilla Lamouelle	29 avril 2022	-0,45 \$
Miranda Taureau	04 mars 2022	-0,27 \$
Receveur général du Canada	15 juillet 2021	-0,12 \$
John Jr. Francis	07 mars 2022	-0,03 \$
Karin Von Allmen	03 novembre 2021	-0,02 \$
Total		-25,59 \$



COLLÈGE
AURORA
COLLEGE